

# OCTOBRE ROSE LES PETITES AFFICHES



MERCREDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2025

N° 5732

JOURNAL FONDÉ EN 1925

Direction et siège : Franck LERAT, 10, rue Albert 1<sup>er</sup>, 64100 BAYONNE



S'ABONNER

Annonces Légales - Marchés Publics

Mél : [direct@petites-affiches-64.com](mailto:direct@petites-affiches-64.com)

Site : [www.petitesaffiches64.com](http://www.petitesaffiches64.com)

X : PetitesAffich64 - ☎ : 05 59 59 05 02

Les Petites Affiches des Pyrénées-Atlantiques

Les Petites Affiches des Pyrénées-Atlantiques

Abonnement 52 n<sup>os</sup> / an  
Papier + Web : 37,00 €

Parution chaque  
mercredi

1,20 €

## des Pyrénées~Atlantiques ~ Pays Basque ~ Béarn

Hebdomadaire D'ACTUALITÉS

LOCALES

ÉCONOMIQUES

&

JURIDIQUES

OFFICIELLEMENT HABILITÉ PAR LA PRÉFECTURE À PUBLIER LES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES DANS LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64) - ISSN : 2681-7454

# Comprendre le prélèvement à la SOURCE en 10 questions



8 et 9

## Éolien en mer

### Les ports de la zone sud-atlantique s'unissent



6

## Sommaire

### Infos, reportages et entretiens

• **L'ACTU DU 64** en bref  
4 millions d'euros pour le patrimoine béarnais et basque ; Un Octobre Rose à Pau ; Semaine bleue à Biarritz ; UPPA : Des avancées dans l'utilisation de l'hydrogène comme source d'énergie ; 12<sup>e</sup> édition du Festival International du Film de Saint-Jean-de-Luz ; Randonnées entre Gave et coteaux en Béarn...

• **Sélection culturelle**  
Livres, films et spectacles du 64

• **Journées Européennes du Patrimoine**

Le Lycée Professionnel Paul Bert de Bayonne s'ouvre au grand public

• **Les virements bancaires plus sécurisés**  
grâce à une nouvelle étape de vérification

• **La récolte des noix** en Dordogne

De mi-septembre à fin novembre, nous les retrouvons avec joie sur nos étals jusque dans les Pyrénées-Atlantiques.

2 à 9, 17 et 20

## CONTENU SPÉCIFIQUE

Chiffres et indices

Annonces légales / Marchés publics

Veille Commerciale :

- Informations commerciales du 64
- Fonds de commerce et artisans vendus dans le 64
- Synthèse d'Appels d'Offres

10 à 19

Pour s'abonner ou se réabonner, rendez-vous sur notre site : [www.petitesaffiches64.com](http://www.petitesaffiches64.com)

# L'actu du 64 en bref

Par Coline Julien

## 4 millions d'euros pour le patrimoine BÉARNAIS et BASQUE

En 2025, l'État a injecté près de 4 millions d'euros dans la conservation du patrimoine des Pyrénées-Atlantiques, département riche de seize Sites Remarquables et de quatre Villes d'Art et d'Histoire.

Les communes rurales ont perçu un total de 850.000 euros pour la rénovation d'églises et d'édifices communaux, tandis que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a consacré 2,9 millions d'euros à des chantiers monumentaux tels que celui du Château de Pau et du Domaine du Château Bijou à Labastide-Villefranche.

L'effort ne se limite pas à la pierre puisque 6 millions d'euros ont été engagés en 2024



Vue du Château de Pau.

pour soutenir la vie culturelle, du spectacle vivant aux arts visuels en passant par les Écoles Supérieures d'Art de Bayonne et Pau. Parallèlement, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP 64) examine chaque année quelque 8000 dossiers de travaux et accompagne collectivités et habitants dans la gestion des espaces protégés. ■

## Un OCTOBRE ROSE à Pau

Marrons, ocres, oranges et rouges ne seront pas les couleurs qui marqueront l'automne palois. C'est le rose qui dominera ce mois d'octobre, symbole de la mobilisation de la Ville de Pau et de ses partenaires autour de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Expositions, conférences, ateliers, danse, activités sportives et moments conviviaux viendront ponctuer un mois placé sous le signe de la prévention et de la solidarité. Dès le jeudi 2 octobre 2025, le Palais Beaumont accueillera le Congrès *Infogyn*, grand rendez-vous des professionnels de santé féminine. Le lendemain, le Collectif *Miralutz* invitera les Palois à danser contre le cancer sur le boulevard des Pyrénées, avant que le Stade Nautique ne soit le théâtre de séances d'aqua-forme et découverte bien-être les mardis 7 et 14 octobre 2025.

Le *Ladies'Rose Day* du samedi 11 octobre 2025, organisé au Pavillon des Arts, sera consacré au bien-être et à la solidarité, avec des fonds

reversés aux associations *Life is Rose* et *Du côté des femmes 64*.

Jeudi 16 octobre 2025, une conférence interrogera sur la place des hommes dans la lutte contre le cancer du sein, en présence de sportifs et de professionnels de santé.

Le samedi 18 octobre 2025, le Passage Carnot proposera une journée d'animations solidaires et créatives autour du signe zodiacal du cancer. Temps fort attendu le lendemain avec la marche « *Dans les pas de Sonia* », un hommage à Sonia Haristouty, Fondatrice de l'association *Miralutz*, disparue trop tôt. Au fil d'un parcours familial d'une heure, les participants traverseront les lieux emblématiques du Centre-ville. La pédagogie n'est pas oubliée : ateliers d'autopalpation, conférence sur l'alimentation préventive, séance de méditation guidée, ciné-discussion autour du film « *De plus belle* » enrichissent ce programme déjà dense. ■

Programme complet et détail des animations disponibles sur le site de la Ville : [pau.fr](http://pau.fr).



## SEMAINE BLEUE à Biarritz

Du lundi 6 au dimanche 12 octobre 2025, la Ville de Biarritz met à l'honneur ses aînés à l'occasion de la Semaine Bleue, événement national placé cette année sous le thème « *Viellir, une force à partager* ». Ateliers, marches, activités sportives douces, peinture, théâtre, chorale ou encore projection de film : la programmation se veut riche et intergénérationnelle. Temps fort attendu, la psychologue et écrivaine Marie de Hennezel donnera une conférence sur « *L'aventure de vieillir* », jeudi 9 octobre 2025 à 18 h 30 au Casino municipal. La semaine s'achèvera sur un loto solidaire dont les bénéfices iront à l'association étudiante Human'isa, qui consacre son activité à la construction d'infrastructures essentielles dans des pays en développement. ■

Programme complet disponible sur le site de la Ville : [biarritz.fr](http://biarritz.fr).



## SEMAINE KLIMA 2025 : imaginer une écologie positive

Du samedi 4 au samedi 11 octobre 2025, la Communauté d'Agglomération Pays Basque et ses partenaires lancent la 5<sup>e</sup> Semaine KLIMA, LE rendez-vous territorial dédié à la transition écologique. Avec près d'une centaine d'événements programmés, l'édition 2025 sera à la fois populaire, pédagogique et prospective. Ateliers de sensibilisation, visites de sites, balades nature, projections, spectacles ou encore expositions rythmeront la semaine sur tout le territoire. Le public pourra par exemple découvrir la Centrale hydroélectrique de Mauléon, participer à une fresque du climat à Bidache, visiter le barrage de Lurberria à Saint-Pée-sur-Nivelle ou encore s'initier au compostage à Saint-Jean-Pied-de-Port. À Bayonne, un atelier citoyen invitera à « *inventer nos vies bas carbone* », tandis qu'à Hendaye, la corniche basque se dévoilera « *vue de la mer* ».

La dimension culturelle n'est pas en reste : théâtre musical ou marionnettes à Bidart, spectacles à Saint-Pierre-d'Irube et Saint-Jean-le-Vieux, ou encore balades contées à Bidart. Côté jeunesse, des concours de dessins et de maquettes prolongeront la réflexion sur le rapport à la nature.

La semaine se conclura le 10 octobre 2025 à Briscous par une conférence de la géopolitologue Virginie Raison-Victor, qui mêlera prospective et écologie pour inviter à « *ne pas céder au découragement et aux vents contraires* ». ■

Programme complet sur le site : [communaute-paysbasque.fr](http://communaute-paysbasque.fr).

## Soutien SCOLAIRE au bout du fil

Lundi 29 septembre 2025, la plateforme régionale gratuite L'd'aide aux devoirs a repris du service. Destinée aux lycéens et apprentis de Nouvelle-Aquitaine, elle propose un accompagnement en mathématiques, français, physique-chimie, philosophie et anglais. Accessible du lundi au jeudi, de 17 h à 21 h, au 05 57 57 50 00 ou via l'application « *Aide aux devoirs* » intégrée à l'ENT Lycée Connecté, ce dispositif est gratuit. Il est animé par des étudiants en Master, et vise à soutenir les élèves dans leurs apprentissages tout en offrant aux tuteurs une première expérience pédagogique. ■

Informations sur le portail régional : [jeunes.nouvelle-aquitaine.fr](http://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr).

## La MÉDIATION FAMILIALE au cœur d'une pièce de théâtre participative

Et si le théâtre devenait un laboratoire de la médiation familiale ? Si les planches mettaient en évidence la pertinence et les subtilités de cet exercice collectif de dialogue ?

Dans le cadre de la 7<sup>e</sup> Semaine internationale de la Médiation, le Collectif Médiation 64 invite le public à plonger dans « *Le Noël de la famille Sardines* », une comédie participative où spectateurs et acteurs cherchent ensemble à désamorcer les tensions d'un réveillon mouvementé. Rivalités entre sœurs, grand-père récalcitrant, ado provocatrice : chacun peut y retrouver un écho familial. Portée par des acteurs amateurs, dont sept du Théâtre des Chimères, la soirée se tiendra à la Guinguette des Sardines, au 18, rue des Mésanges à Biarritz, vendredi 10 octobre 2025 de 18 h 30 à 20 h. ■



Entrée libre. Inscriptions par e-mail :

[collectifmediation64@gmail.com](mailto:collectifmediation64@gmail.com)

## Des avancées dans l'utilisation de l'HYDROGÈNE comme source d'ÉNERGIE

Le projet DYN-HYD (Stockage dynamique sélectif de l'hydrogène), conduit par Pierre Mocho et Laurent Perrier, maîtres de conférences au Laboratoire LFCR (Fluides Complexes et leurs Réservoirs) de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), s'est achevé récemment sur le site d'Anglet. Son ambition : trouver une voie pour exploiter l'hydrogène naturel, considéré comme un carburant propre, mais rarement disponible à l'état pur dans le sous-sol.

Les chercheurs ont mis au point une technologie originale d'adsorption sélective, qui piège le méthane et le dioxyde de carbone pour isoler l'hydrogène. Particularité de cette

approche : elle fonctionne sous pression, ce qui améliore nettement les performances. Les premiers résultats, jugés prometteurs, ont été publiés dans le *Journal of Environmental Chemical Engineering*.

La dynamique se poursuit avec la perspective d'un laboratoire commun avec TotalEnergies, et une thèse doctorale devrait également approfondir une variable encore peu explorée : l'effet de la vapeur d'eau sur les mécanismes d'adsorption dynamique. À l'heure où l'hydrogène naturel suscite un intérêt croissant comme ressource stratégique, ces avancées scientifiques confirment le rôle moteur du territoire dans l'innovation énergétique. ■

## 12<sup>e</sup> édition du FESTIVAL International du Film de Saint-Jean-de-Luz

Le Festival International du Film de Saint-Jean-de-Luz se tiendra du lundi 6 au dimanche 12 octobre 2025 au Cinéma Le Sélect, récemment rénové. La sélection officielle de cette 12<sup>e</sup> édition réunit 22 longs métrages — dont cinq premières mondiales — et 13 courts, venus d'Europe, d'Asie et des États-Unis. Fidèle à son rôle de tremplin, l'événement mettra en lumière les premiers et deuxièmes films de jeunes cinéastes, avec des compétitions paritaires. L'acteur et réalisateur Hugo Becker présidera le jury longs métrages, tandis que le réalisateur Johann Dionnet dirigera le jury courts métrages. Le Festival s'ouvrira avec *La petite cuisine de Mehdi* d'Amine Adjina et se clôturera avec *La femme la plus riche du monde* de Thierry Klifa, tandis qu'Hugo Becker présentera également son nouveau film *La ligne de vie*. ■



Informations et programme disponibles sur le site : [fifsaintjeandeluz.com](http://fifsaintjeandeluz.com).

## Bayonne maintient son statut de CITÉ ÉDUCATIVE

La Ville de Bayonne vient de voir son label « *Cité éducative* » renouvelé pour une durée de trois ans. Ce dispositif, destiné aux jeunes de 0 à 25 ans et à leurs familles, concerne les quartiers prioritaires Mounédé-Sainte-Croix et Maubec-Citadelle.

Dotée d'un budget pluriannuel de 900.000 euros, la Cité éducative mobilise l'ensemble des acteurs éducatifs, sociaux et associatifs du territoire. Son objectif est de renforcer la persévérance scolaire, consolider la continuité éducative et ouvrir de nouvelles perspectives pour les jeunes. Sur le terrain, 28 actions sont déjà déployées autour de la lutte contre les inégalités alimentaires (petits-déjeuners bio, sensibilisation à l'origine des produits), la promotion de l'égalité filles-garçons, le soutien aux apprentissages fondamentaux, ainsi que l'accès à la culture et au sport. ■



## Retour des DIMANCHES en MUSIQUE à Bayonne

La saison 2025-2026 des « *Dimanches en musique* » à Bayonne s'ouvrira dimanche 26 octobre 2025 au Théâtre Michel-Portal avec le Chœur suédois *En Kör*, invité dans le cadre du Festival Koruak. Au total ce sont huit rendez-vous qui jalonnent l'année, de la projection de « *Sérénade au Texas* » au Cinéma L'Atalante, au concert du Nouvel An de l'*Ipparaldecke Orkestra*, jusqu'à l'arrivée printanière du *Chœur d'enfants de Landarbaso*. La programmation, pensée pour conjuguer voix locales et ensembles de renommée internationale, fait la part belle aux chœurs — du Japon avec *Sopra Il Fiume* aux chants traditionnels avec le Chœur *Bayonne Pays Basque*. Les amateurs de répertoires populaires retrouveront aussi une plongée dans l'univers klezmer — musiques populaires d'Europe de l'Est — et un rendez-vous avec l'*Harmonie Bayonnaise*. Ouverture de la billetterie le 6 octobre 2025 sur [visitbayonne.com](http://visitbayonne.com). ■

Programme complet disponible sur le site : [bayonne.fr](http://bayonne.fr).



## Randonnées entre GAVE et COTEAUX en Béarn

La 18<sup>e</sup> édition des « *Randonnées entre Gave et coteaux* » se tiendra dimanche 5 octobre 2025 au départ de Lucq-de-Béarn. Un rendez-vous bien ancré dans le calendrier local qui attire chaque année entre 600 et 800 marcheurs. Cet événement qui nécessite la mobilisation de près de 80 bénévoles est organisé en partenariat avec la commune, les Randonneurs de Maslacq, Mourenx Évasion et la section marche du Foyer des Soarns.

Nouveauté pour cette édition 2025 : les participants pourront fouler en avant-première les chemins de randonnée nouvellement tracés dans le cadre de la révision du Plan Local de Randonnée (PLR). L'occasion de découvrir le patrimoine bâti du territoire, les vallonnements dominant le Layous et de larges panoramas sur la chaîne des Pyrénées.

Trois parcours, adaptés à tous les niveaux, sont proposés avec un départ prévu à la salle des loisirs : la boucle verte de 7,9 km, la boucle bleue de 11,6 km et la boucle rouge de 17,3 km. Des points de ravitaillement jalonnent les circuits. À l'arrivée, ambiance conviviale garantie avec café de bienvenue, grillades, frites et animation musicale. Par ailleurs, un tirage au sort, prévu à 14 h, permettra aux participants de repartir avec des lots offerts par la collectivité. Inscriptions sur place, le jour même. ■

Informations sur le site de la Communauté de Communes Lacq-Orthez : [cc-lacqorthez.fr](http://cc-lacqorthez.fr).

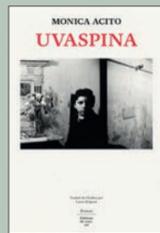
# Sélection culturelle

## Livres, films et spectacles du 64

Par Valérie Valade

Les livres recommandés ce mois-ci ancrent leurs histoires dans la famille : son poids, son soutien, son héritage, son manque... Ils mettent au jour les émotions au cœur desquelles chacun fait son chemin pour trouver la juste place. Il est fortement question aussi de place - dans son histoire, celle de son pays ou de sa culture - dans les films présentés, avec des héros habités par une quête. Côté spectacle, ça bouge ! Poésie visuelle, burlesque, rythme musical : octobre sera vivifiant ! Une manière comme une autre de lutter contre la grisaille automnale.

### LIVRES



#### Voyage en Italie (Roman adultes)

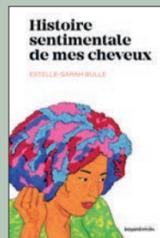
L'Italienne Monica Acito déroule sur fond de frénésie napolitaine une chronique familiale fascinante. Ici, les femmes au tempérament volcanique (la mère et la fille) mènent une ronde survoltée et féroce, tandis que les hommes sont souvent absents : le père disparaît pour jouer ou voir ses maîtresses, tandis que les fils, *Uvaspina*, raffiné, aimant la poésie, subit les sarcasmes et vit ses amours défuntes en cachette. On passe de l'un à l'autre au gré d'une histoire flamboyante et hors norme qui laisse une empreinte vivante longtemps après la lecture. Un véritable voyage sensoriel, avec de magnifiques personnages romanesques.

*Uvaspina* de Monica Acito, Éditions du sous-sol, 2025.

#### (Re)naissance (Roman adultes)

Deux femmes se rencontrent dans la région montagneuse du Mercantour : l'une, exilée syrienne enceinte, est en fuite, quand l'autre, française, s'est volontairement réfugiée là pour se retirer du monde. Délicate et lumineuse, leur rencontre, dans un moment de vie crucial pour l'une comme pour l'autre, est celle de deux étrangères qui se reconnaissent et s'apprivoisent. Marie Pavlenko fait ressentir dans ce roman bouleversant ce que la solidarité a d'essentiel.

*Traverser les montagnes, et venir naître ici* de Marie Pavlenko, Les Escales, 2024, Pocket 2025.



#### Par-delà les apparences (Récit/essai adultes)

Estelle-Sarah Bulle plonge les lecteurs dans ses ateliers d'écriture auprès d'élèves en CAP coiffure à Argenteuil puis dans la ville de Saint-Denis. En aidant chacun à s'exprimer sur son rapport à sa chevelure, c'est une part de son intimité qui apparaît. Une mythologie de la beauté, des archétypes et d'une « norme » occidentale se déconstruit dans un récit qui est aussi politique. Le livre aborde l'enfance de l'autrice entre un père guadeloupéen et une mère franco-belge ainsi que son entrée dans l'écriture. Dans une écriture limpide, elle porte un regard acéré passionnant sur la société française... et les cheveux !

*Histoire sentimentale de mes cheveux* d'Estelle-Sarah Bulle, éditions Bayard collection récits, 2025.

#### Un épouvantail, un étang... et Lily (BD ados Fantastique, Héroïc-fantasy)

Lily, une petite fille vivant avec son père et sa belle-mère, découvre que l'épouvantail à qui elle rend souvent visite dans le champ voisin parle. L'épouvantail est assez désagréable et les rapports avec lui tendus, puis une drôle d'amitié grandit. Sur fond d'enquête policière, le récit emprunte plusieurs genres : comédie, drame, suspens, portés par des dessins splendides à la Tim Burton qui brisent les frontières entre réel, magie et imaginaire.

*Épouvantail* de Philippe Pelaez (scénario) et Stéphane Sénégas (dessin), Dargaud, 2025.



### FILMS



**La petite dernière** de Hafsia Herzi avec Nadia Melliti, Ji-Min Park, Amina Ben Mohamed (France). Sortie le 22 octobre 2025. Contactée par deux productrices pour adapter le roman de Fatima Daas, Hafsia Herzi a eu un véritable coup de cœur pour le récit. L'histoire d'une jeune maghrébine musulmane pratiquante, attirée par les filles et vivant en banlieue l'a intéressée pour ce qu'elle raconte de la difficulté à vivre sa différence. La comédienne Nadia Melliti, qui interprète Fatima, a obtenu le prix d'interprétation féminine au dernier Festival de Cannes. Un film fort et beau, qui offre un récit de libération extrêmement touchant.



**Nouvelle vague** de Richard Linklater avec Guillaume Marbeck, Zoey Deutch, Aubry Dullin (États-Unis) Sortie le 8 octobre 2025.

Un film réalisé par un Américain, en français, pour célébrer la Nouvelle vague et en particulier le tournage du mythique *À bout de souffle*, tout cela en filmant à la manière de Jean-Luc Godard, il fallait oser. Pari réussi pour cette œuvre originale au charme fou, en noir et blanc, vive et pleine d'humour, avec trois acteurs inconnus qui incarnent Jean Seberg, Jean-Paul Belmondo et Jean-Luc Godard.

#### Un simple accident

de Jafar Panahi avec Vahid Mobasseri, Maryam Afshari, Ebrahim Azizi (Iran). Palme d'or au Festival de Cannes 2025.

C'est lors de sa deuxième incarcération que le réalisateur multiprimé Jafar Panahi a eu l'idée de ce film : que se passerait-il si un détenu, une fois libéré, mettait la main sur le bourreau qui lui avait fait subir tortures et humiliations ? Le film, fiévreux, sorte de road movie en mini-van, est parsemé de scènes burlesques d'un élan vital intense. Une réponse éclatante à la tentative du régime iranien de faire taire toute dissidence.



### SPECTACLES

#### Théâtre burlesque à Pau

*Cocorico*, spectacle sans paroles, continue à parcourir le monde après plus de 450 représentations ! À la croisée de Charlie Chaplin, Buster Keaton et Jacques Tati, Patrice Thibaud enchante le public par sa virtuosité corporelle et son sens de l'observation.



Accompagné ici par le musicien Philippe Leygnac, il forme avec lui un duo proche de Laurel et Hardy.

Leurs personnalités se complètent et on en redemande !

7 et 8 octobre 2025 à 20 h au Théâtre Saint-Louis. Réservations : pau.fr



#### Cirque à Bayonne et Navarrenx

Organisé par Lacaze aux sottises, le Festival « *Même pas Chap !* » réunit à Navarrenx pendant deux jours des compagnies qui jouent dans l'espace public. À voir, notamment, la Méchante compagnie avec son spectacle de rue *Trop !* (dès 8 ans) qui anime un (faux) forum sur les troubles alimentaires, avec de formidables comédiens.

À Bayonne, au Théâtre Michel Portal, la chorégraphe Raphaëlle Boitel propose un diptyque dont chaque solo est consacré à une circassienne. *La Bête noire*, autour de la colonne vertébrale, évoque les luttes intérieures d'une femme interprétée par une contorsionniste. *Petite Reine* est un seul en scène de vélo acrobatique sur le thème de l'emprise amoureuse. De belles découvertes au féminin.

10 et 11 octobre 2025 : « *Même pas Chap !* » à Navarrenx,

Infos : lacaze-aux-sottises.org

*La Bête Noire & Petite Reine* à Bayonne, infos : scenenationale.fr

#### Percussions à Saint-Jean-de-Luz

Le groupe « *Les Tambours du Bronx* », né en 1987 et devenu la référence mondiale de la percussion industrielle et expérimentale, avec ses fidèles 16 interprètes, part en tournée avec son nouveau spectacle « *Weapons of Mass Percussion* ». Rythme endiablé, chorégraphie et mécanique parfaitement huilée restent la marque de fabrique de ce groupe incontournable à l'énergie communicative. Nul doute qu'ils vont enflammer la soirée !

17 octobre 2025 à 20 h, Salle Tanka, Les Tambours du Bronx.

En savoir plus : tanka.saintjeandeluz.fr





De g. à d. : Jean-Baptiste Gouin, Gérard Pons, Pascal Marty, Ivan Jimenez et Jean-Frédéric Laurent © CJ

# Éolien en mer

## Les ports de la zone sud-atlantique s'unissent

Par Coline Julien

C'est à Anglet, face à l'océan, que la rencontre s'est déroulée, un acte symbolique visant à affirmer une volonté de se tourner ensemble vers l'avenir de l'éolien en mer. Réunis autour d'un protocole d'accord stratégique, les Ports de Bayonne, Bordeaux, La Rochelle, Rochefort-Tonnay-Charente et Bilbao souhaitent affirmer la place de l'arc sud-atlantique dans la filière éolienne en mer. Leur ambition : rendre plus visible cette façade portuaire, structurer une offre intégrée, un mode de fonctionnement coopératif et préparer dès aujourd'hui les infrastructures pour capter les futurs chantiers offshore.

*nous ne pouvons pas le faire, nous préférons quand même que ça se fasse en Nouvelle-Aquitaine, ou demain dans l'euro-région, plutôt qu'ailleurs.* Ici, la coopération concerne principalement la filière éolienne. Néanmoins, les cinq acteurs souhaitent aller plus loin et coopérer sur d'autres sujets tels que la multimodalité, les questions de réseau, la transition industrielle, l'innovation, la transformation bas carbone des ports ou encore la durabilité et l'optimisation des supply chains.

### Bilbao, un hub énergétique tourné vers l'Europe

Le Président du Port de Bilbao, Ivan Jimenez, a rappelé l'importance d'une approche européenne : « Il y aura des sujets sur lesquels évidemment nous allons être en compétition, mais en tant qu'Européens aujourd'hui, il est très important d'avoir des objectifs communs. Il faut renforcer cet arc atlantique. Nous pouvons faire des synergies, créer ou renforcer tous les systèmes logistiques de notre région ».

Déjà très avancé et ancré dans le paysage de l'éolien, avec des acteurs industriels comme Gamesa ou Haizea Wind, Bilbao veut mettre cette expérience au service d'une coopération transfrontalière plus large qui mêle innovation, décarbonation et logistique.

### Une filière à construire

Les ports néo-aquitains avaient déjà esquissé une organisation via l'initiative Aquitania Wind Energy. Dans ce schéma, Bayonne devait produire les tôles épaisses et tronçons de mâts, Bordeaux fabriquer les flotteurs, La Rochelle assurer l'assemblage, et Rochefort gérer l'ancre et le stockage. « Ce sont les entreprises [titulaires de marchés et donneurs d'ordres] qui vont décider et choisir si elles souhaitent travailler avec l'ensemble des cinq ports, avec deux des cinq ports, trois, etc. », a précisé Pascal Marty.

Pour Jean-Frédéric Laurent, Président du Port de Bordeaux, l'enjeu est clair : « L'éolien en mer est une

Alors que l'appel d'offres du parc éolien d'Oléron 1 vient d'être déclaré infructueux, les ports de l'arc sud-atlantique affichent leur détermination à se préparer aux prochains marchés. Le 25 septembre 2025, en marge du Salon Agri'vrac, les cinq représentants des entités portuaires ont affirmé leur collaboration via la signature d'un accord entre les quatre ports de commerce de Nouvelle-Aquitaine et le Port de Bilbao.

*filière à construire. Ce seront des chantiers énormes, et nous aurons besoin d'un partage de compétences. Individuellement, aucun port ne peut absorber de tels projets. Ensemble, nous devons nous préparer à ces marchés industriels qui représentent plusieurs milliards d'euros.* Même constat du côté de La Rochelle. « Nous savons que toutes les opérations logistiques glisseront d'un port à l'autre. Nous avons donc besoin d'avoir des infrastructures qui soient capables d'accueillir ces projets à partir du moment où nous serons en phase d'assemblage de flotteurs ou d'intégration, et ce sur les 10, 15, 20 ans à venir. », a expliqué Jean-Baptiste Gouin, Directeur Marketing et Patrimoine. « C'est vraiment une certaine forme d'agilité, de complémentarité que nous voulons créer sur cet arc atlantique, notamment la Nouvelle-Aquitaine et l'est de Euskadi ».

### Bayonne en première ligne

Au-delà du symbole, l'accord sert aussi de vitrine pour les projets concrets engagés sur la Côte Basque. Côté éolien, le Port de Bayonne prévoit 20 millions d'euros d'investissements sur la zone industrielle de Tarnos, afin d'accueillir une chaudronnerie lourde capable de transformer les tôles épaisses produites localement en tronçons de mâts. Ces infrastructures doivent permettre de stocker, assembler et acheminer des composants destinés aux futurs parcs offshore.

L'ambition de Bayonne ne s'arrête pas à l'éolien. Le Port entend devenir un hub de transport et de production d'énergies vertes. « Nous prévoyons sur le Port de Bayonne, d'être un hub de transport d'énergie verte. Cela peut être à terme de l'hydrogène, ou du CO2 qu'il faudra stocker », a détaillé Pascal Marty. Le Port travaille également sur des projets de production d'électricité verte et envisage des solutions innovantes pour décarboner l'activité des industriels locaux, et alimenter les agglomérations voisines.

Avec la signature de ce memorandum, les Ports de l'arc sud-atlantique veulent se positionner comme une alternative crédible aux grands hubs européens et capter une part des futurs chantiers éoliens en mer. ■



# Journées Européennes du Patrimoine

## Le Lycée Professionnel Paul Bert s'ouvre au grand public

Par Annie Bal-Forgeron

Habituellement réservé aux élèves et aux équipes éducatives, le Lycée Professionnel Paul Bert de Bayonne a ouvert ses portes à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine qui se sont tenues les 20 et 21 septembre 2025. De nombreux visiteurs sont venus faire le tour des lieux et (re)découvrir un site classé patrimonial remarquable dans un secteur sauvegardé.

### Une riche histoire

Établi sur un site religieux qui a abrité deux monastères au Moyen-Âge, le bâtiment est ensuite un hôpital militaire à partir de 1842, accueillant notamment des soldats lors de la Première Guerre mondiale. Il est racheté par la Ville de Bayonne en 1937 et devient un établissement scolaire. En 1945, il est transformé en centre de formation professionnelle. Puis en lycée technique municipa-

pal en 1960 et enfin en lycée professionnel en 1983. De nombreuses anecdotes jalonnent cette longue traversée à travers les siècles. Et c'est donc pour faire revivre toutes ces histoires que les élèves scolarisés en classe de Première et Terminale Baccalauréat professionnel Métiers de l'Accueil (Bac Pro MA), sont venus présenter leur établissement au public, durant ces Journées Européennes du Patrimoine. Accompagnés de quelques professeurs et du Proviseur du Lycée, Vincent Dufau, ils ont enfilé la tenue professionnelle et ont accueilli, le temps d'un week-end, le public venu admirer les lieux.

Les échos étaient excellents à l'issue de la visite qui menait le public de l'entrée du Lycée jusqu'aux combles du troisième étage, où se tiennent désormais des cours d'arts appliqués. Le parcours commenté de 45 minutes a permis de découvrir l'ensemble du bâtiment scolaire. Certes, le lieu est incroyable et son histoire riche ne manque jamais de

passionner ceux qui le découvrent, mais il revient aux élèves de la section de recevoir des éloges pour leur accueil chaleureux, leur travail remarquable et leur visite qui ont énormément séduit les visiteurs.

### Une préparation minutieuse

Les élèves ont préparé le week-end depuis début septembre, sous la houlette de leurs deux enseignantes de matières professionnelles, Anne Goudot et Mélanie Malzac, ainsi que de la professeure-documentaliste, Sylvie Gaüzère. Ce sont de nombreuses heures de répétition qui ont été nécessaires pour être au point le jour J.

Les élèves ont construit la visite à partir de recherches aux archives de la Ville de Bayonne. Ils ont ensuite écrit la trame de leur balade culturelle avant de répéter. Il a fallu maîtriser les contenus historiques, apprendre à s'exprimer en public, avec le micro, vaincre le trac ou les fous rires, apprendre à capter l'attention de l'auditoire, voire à savoir réagir face aux imprévus de tous ordres.

Cette mise en situation de leur professionnalisation future a débouché sur une rencontre avec une guide de l'Office de tourisme de Bayonne. Venue témoigner de son métier, elle leur a livré quelques astuces et détails qui font la différence devant un auditoire. Ce rendez-vous particulièrement enrichissant a grandement contribué à la réussite de ces deux journées.

Les professeurs proposent cette animation depuis plusieurs années. Elle est désormais inscrite au programme de la classe de Bac Pro Métiers de l'Accueil. La promotion 2025 s'est brillamment investie dans le projet qui lie culture et formation professionnelle. Pour tous ceux qui regrettent de ne pas être passés découvrir le site, il faudra donc patienter jusqu'à septembre 2026. Ce sera alors l'occasion de venir retrouver les élèves de Bac Pro MA pour faire revivre le riche passé du Lycée Professionnel Paul Bert. ■



# Comprendre le prélèvement à la source en 10 questions

Vous vous demandez comment est fixé votre taux de prélèvement à la source ? Que se passe-t-il si vos revenus évoluent, si vous êtes en couple ou indépendant ? Et qu'en est-il des crédits d'impôt ? Revue de détail du prélèvement à la source en 10 questions essentielles.

## 1 Quels revenus sont concernés par le prélèvement à la source ?

Le Prélèvement à la Source (PAS) concerne la quasi-totalité des revenus imposables à l'impôt sur le revenu, mais avec deux modes de prélèvement différents.

**Revenus avec prélèvement direct par un tiers.** Sont directement prélevés par l'organisme payeur (employeur, caisse de retraite, France Travail, etc.) : - les traitements et salaires, - les pensions de retraite, - les rentes viagères à titre gratuit (par exemple : rente consentie par un parent à un enfant), - les revenus de remplacement (allocations chômage, indemnités journalières, etc.).

*Exemple : Si vous touchez 2.000 euros nets imposables par mois de votre employeur, celui-ci*

*retient directement la part d'impôt sur votre fiche de paie.*

**Revenus avec acompte prélevé par l'administration.** Pour certains revenus, il n'y a pas d'intermédiaire pour collecter l'impôt. Dans ce cas, l'administration fiscale prélève un acompte mensuel ou trimestriel sur votre compte bancaire pour les revenus suivants : - les revenus des indépendants (professions libérales, commerçants, artisans, agriculteurs...), - les revenus fonciers (loyers perçus), - les rentes viagères à titre onéreux, - certaines pensions alimentaires, - certains revenus spécifiques de dirigeants (voir article 62 du Code général des impôts).

**Cas particuliers.** Les revenus de source étrangère imposables en France. Certains reve-

nus salariés versés par un employeur situé dans l'Union européenne ou dans un pays ayant signé une convention fiscale avec la France.

## 2 Comment est déterminé mon taux de prélèvement ?

Le taux est calculé chaque année en septembre, sur la base de votre déclaration au printemps. Il tient compte de vos revenus et de la composition du foyer, mais pas des réductions/crédits d'impôt. *Exemple : Rokhaya déclare 36.000 euros de salaires en mai 2025. En septembre, l'administration lui applique un taux personnalisé de 7,5 %. Dès octobre, ce taux est transmis automatiquement à son employeur.*

## 3 Comment est calculé le montant prélevé chaque mois ?

Le montant prélevé correspond au revenu imposable du mois multiplié par le taux de prélèvement applicable à votre situation : - pour un salarié : revenu net imposable = le revenu net global - les abattements spéciaux - pour un indépendant ou un bailleur : l'acompte est calculé sur les revenus imposables estimés



## Ce qui a changé en septembre 2025

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2025, le taux individualisé est devenu la règle par défaut pour les couples mariés ou pacsés soumis à imposition commune.

*Julia aura un prélèvement mensuel de 93 euros et Karim de 203 euros.*

*Avec le taux individualisé tenant compte des revenus de chacun, le taux de prélèvement appliqué sur la fiche de paie de Julia sera de 0,4 %, soit 6 euros de prélèvement à la source par mois et 8,3 % pour Karim, soit 290 euros de prélèvement mensuel, pour un montant global d'impôt inchangé (296 euros prélevés chaque mois pour les deux membres du foyer fiscal).*

## 7 Dois-je toujours faire une déclaration de revenus chaque année ?

Oui. La déclaration reste obligatoire, même avec le PAS. Elle sert à : recalculer votre taux, prendre en compte les réductions/crédits d'impôt, régulariser la situation si vos prélèvements étaient trop élevés ou trop faibles.

## 8 Comment fonctionnent les réductions et crédits d'impôts ?

Les réductions et crédits d'impôts (emploi à domicile, garde d'enfants, hébergement en établissement pour personnes âgées dépendantes, dons, cotisations syndicales, investissements locatifs, etc.) ne sont pas intégrés dans le calcul du prélèvement à la source. Ils sont pris en compte après la déclaration annuelle.

## 9 Que faire si j'ai un solde d'impôt à régler ?

Si vos prélèvements ne couvrent pas tout l'impôt, un solde est prélevé en fin d'année : - inférieur ou égal à 300 euros : un seul prélèvement en septembre, - supérieur à 300 euros : en quatre fois, de septembre à décembre.

*Exemple : Moussa doit 480 euros en plus. Il sera prélevé de 120 euros en septembre, octobre, novembre et décembre.*

## 10 Comment sont imposés les revenus exceptionnels ?

Les revenus exceptionnels sont toujours imposés, selon les règles habituelles. Notez, par contre, que certains revenus exceptionnels peuvent bénéficier, sur option, du système du quotient pour atténuer la progressivité de l'impôt.

*Exemple : Lyna reçoit une prime exceptionnelle de 2.000 euros en 2025.*

*Sans quotient : ses 2.000 euros s'ajoutent directement à son salaire annuel, ce qui peut la faire passer dans une tranche plus élevée.*

*Avec quotient : l'administration fiscale ajoute seulement le quart de la prime (soit 500 euros) à son revenu imposable, calcule l'impôt sur ce supplément, puis multiplie le résultat par quatre.*

*Résultat : l'impôt est moins élevé que sans quotient. L'impôt dû sur ce revenu exceptionnel est régularisé l'année suivante. ■*



de l'année en cours et s'ajuste automatiquement si vos revenus changent.

*Exemple : Salarié : Julie perçoit 2.500 euros nets imposables par mois, son taux personnalisé est de 7,5 %. Montant prélevé chaque mois = 2.500 × 7,5 % = 187,50 euros. Indépendant : Marc, artisan, prévoit un revenu annuel de 36.000 euros. L'administration prélèvera un acompte mensuel de 225 euros (7,5 %), ajusté automatiquement si ses revenus changent.*

**À savoir.** Le PAS s'adapte automatiquement aux variations de revenus, mais les crédits et réductions d'impôt sont régularisés l'année suivante.

## 4 Puis-je adapter mon taux en cas de changement de situation (revenus, état civil) ?

Oui. Vous pouvez demander une modulation à la hausse ou à la baisse si vos revenus évoluent ou si votre situation familiale change (mariage, naissance, divorce...). La demande se fait dans votre espace particulier et prend effet sous quelques mois.

*Exemple : Jean perd son emploi en mars. Ses revenus chutent de moitié. Il déclare ce changement et obtient un nouveau taux réduit en mai, ce qui baisse ses prélèvements dès juin.*

## 5 Le prélèvement est-il automatique si je ne modifie rien ?

Oui. Sans démarche de votre part, le taux calculé en septembre s'applique par défaut. Vous pouvez toutefois choisir de ne pas transmettre votre taux personnalisé à l'employeur. Dans ce cas, il applique alors un taux neutre, calculé uniquement sur vos revenus et sans tenir compte de votre situation familiale.

## 6 Que se passe-t-il si je suis en couple (marié ou pacsé) ?

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2025, le taux individualisé devient la règle par défaut pour les couples mariés ou pacsés soumis à imposition commune. Chaque conjoint a son propre taux, calculé selon ses revenus respectifs, mais le montant total de l'impôt du foyer reste inchangé.

*Exemple : Julia et Karim, couple sans enfant, gagnent respectivement 1.600 et 3.500 euros par mois. Soit un revenu net imposable du foyer après abattement de 10 % de 55.080 euros par an, et un impôt à payer de 3.574 euros.*

*Actuellement, c'est le taux foyer qui s'applique, soit ici 5,8 %, aussi bien sur les revenus de Julia que sur ceux de Karim. Sur le bulletin de salaire,*

## Chiffres et indices

### Baux professionnels / Baux commerciaux

Journal Officiel  
du 24 septembre 2025

Coût de la construction - ICC (Base 100 au 4 <sup>ème</sup> trimestre 1953)				
ANNÉE	TRIMESTRE			
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
2025	2146	2086		
2024	2227	2205	2143	2108
2023	2077	2123	2106	2162
2022	1948	1966	2037	2052

Indice des loyers commerciaux — ILC (Base 100 au 1 <sup>er</sup> trimestre 2008)				
ANNÉE	TRIMESTRE			
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
2025	135,87	136,81		
2024	134,58	136,72	137,71	135,30
2023	128,68	131,81	133,66	132,63
2022	120,61	123,65	126,13	126,05

Indice des loyers des activités tertiaires - ILAT (Base 100 au 1 <sup>er</sup> trimestre 2010)				
ANNÉE	TRIMESTRE			
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
2025	137,29	137,15		
2024	135,13	136,45	137,12	137,29
2023	128,59	130,64	132,15	133,69
2022	120,73	122,65	124,53	126,66

### Loyers d'habitation

Journal Officiel  
du 13 juillet 2025

Indice de référence des loyers - IRL (Base 100 au 4 <sup>ème</sup> trimestre 1998)			
Trimestre de référence	IRL des loyers	Variation annuelle	
2 <sup>nd</sup> trimestre 2025	146,68	+ 1,04 %	
1 <sup>er</sup> trimestre 2025	145,47	+ 1,40 %	
4 <sup>ème</sup> trimestre 2024	144,64	+ 1,82 %	
3 <sup>ème</sup> trimestre 2024	144,51	+ 2,47 %	
2 <sup>nd</sup> trimestre 2024	145,17	+ 3,50 %	

### Consommation

Journal Officiel  
du 13 septembre 2025

Indice des prix (Base 100 en 2015)		
Août	2024	2025
Ensemble des ménages (incluant le tabac)	121,06	122,13
Ensemble des ménages hors tabac	120,01	121,00
Ménages urbains hors tabac (chef ouvrier ou employé)	118,77	119,71
Ménages hors tabac du premier quintile de la distribution des niveaux de vie	119,64	120,13

### Index bâtiment

Journal Officiel  
du 13 septembre 2025

Index national BT 01 Tous corps d'état (Base 100 en 2010)	
Juillet 2025	133,40

### Taux de l'épargne réglementée au 1<sup>er</sup> février 2025

Mis à jour  
le 1<sup>er</sup> août 2025

Livret A et Livrets spéciaux (LDDS, Livret Jeune)	1,7 %
PEL	1,75 % brut
LEP	2,7 %
Livret d'épargne-entreprise	1,5 % brut
CEL	1,25 % brut

## RETROUVEZ SUR www.petitesaffiches64.com

- Un supplément d'articles avec :
- Les Actualités Fiscales et Sociales des « Éditions LEFEBVRE »
- Notre Flux d'Actualités de la Semaine :
- Les épargnants français et le private equity : entre méfiance et exploration
- SBF120 : une répartition historique des profits
- Les demeures ancestrales : Le retour en force des châteaux familiaux
- Argent : la discrète révolution de vos économies
- Les retards de paiement, un indicateur crucial pour les investisseurs

### - L'Agenda Fiscal du Mois

#### Pour s'abonner ou se réabonner :

LES PETITES AFFICHES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES - PAYS BASQUE - BÉARN  
10, rue Albert 1<sup>er</sup>, 64100 BAYONNE - Tél. : 05 59 59 05 02 - Mail : abonne@petites-affiches-64.com

## PUBLICATIONS LÉGALES ET JUDICIAIRES

Selon l'arrêté du 16 décembre 2024 paru au journal officiel du 22 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021, les annonces judiciaires et légales seront majoritairement tarifées au forfait dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025. S'ajoutent aux forfaits déjà en cours - pour les immatriculations, cessations, procédures collectives, changement de patronyme, modifications de la vie des entreprises (transfert de siège, changement d'associés, etc.) - les forfaits pour poursuite d'activité. Les autres annonces (modifications multiples de la vie des entreprises, avis et enquêtes, marchés publics...) restent tarifées au caractère (0,187 € HT par 2025). Les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce publiées dans notre journal sont automatiquement mises en ligne sur [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr)

### OPPOSITIONS

#### Cession de fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé à SAINT-JEAN-DE-LUZ (64500) du 16 septembre 2025, enregistré à BAYONNE le 19 septembre 2025, bordereau 2025 00030092, case 6404P03 2025 A 01898,  
Monsieur Olivier Jean FREDÉFON, demeurant 581, route des Plages à SAINT-JEAN-DE-LUZ (64500), et Madame Sylvie Noëlle Gabrielle FREDÉFON, demeurant Villa Nik Ina, rue Élie de Séze à SAINT-JEAN-DE-LUZ (64500),

#### Ont vendu à

La SASU "FREDÉFON", 16, rue Salagoity, 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ,

Le fonds de commerce de vente d'immobiliers et fonds de commerce, et de location saisonnière, exploité sous l'enseigne Agence Acotzarra, au 16, rue Salagoity à SAINT-JEAN-DE-LUZ (64500) pour l'exploitation duquel cette dernière est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE, sous le numéro 324 745 819,

Moyennant le prix de 30.000 euros s'appliquant pour 29.000 euros aux éléments incorporels et 1.000 euros au matériel et au mobilier commercial.

Entrée en jouissance : 16 septembre 2025.  
La location-gérance consentie par un acte sous-seing privé à SAINT-JEAN-DE-LUZ (64500) en date du 21 octobre 2002 par Monsieur Olivier Jean FREDÉFON, demeurant 581, route des Plages à SAINT-JEAN-DE-LUZ (64500), et Madame Sylvie Noëlle Gabrielle FREDÉFON, demeurant Villa Nik Ina, rue Élie de Séze à SAINT-JEAN-DE-LUZ (64500),

À la SASU "FREDÉFON", 16, rue Salagoity, 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ, concernant le fonds de commerce d'activité d'agence, de vente d'immobiliers et fonds de commerce et de location saisonnière situé au 16, rue Salagoity à SAINT-JEAN-DE-LUZ (64500), pour lequel elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE sous le numéro 324 745 819,

#### A pris fin le 16 septembre 2025.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales dans les locaux où est exploité le fonds de commerce soit au 16, rue Salagoity à SAINT-JEAN-DE-LUZ (64500), représenté par Madame Doriane LE SAUX.  
Pour avis.

#### Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Lucas LAMBERT, Notaire à SAINT JEAN DE LUZ, 21, rue Chauvin Dragon, le 17 septembre 2025, enregistré à BAYONNE, le 24 septembre 2025, dossier 202500030474, référence 6404P03 2025 N 01498,

#### A été cédé un fonds de commerce par :

La société dénommée CAMELIO, SARL au capital de 3.000 €, dont le siège est à SAINT-PIERRE-D'IRUBE (64990), 7, avenue de la Basse Navarre, identifiée au SIREN sous le numéro 919 965 657 et immatriculée au RCS de BAYONNE.

À la société dénommée AGRO DIGITAL, SAS au capital de 100.000 € dont le siège est à LE PASSAGE (47520), chemin de Malakoff identifiée au SIREN sous le numéro 977 672 732 et immatriculée au RCS d'AGEN.

Désignation du fonds : Le fonds de commerce de restauration rapide à consommer sur place ou à emporter, sandwich, snack, gaufre, crêpe, salon de thé, glacier, limonade, vente de boissons alcoolisées (licence III) et non alcoolisées sis à MOUGUERRE (64990), 24, avenue Paul Celso, connu sous le nom commercial « LA FABBRICA DU FRET », et pour lequel il est immatriculé au RCS de BAYONNE, sous le numéro SIRET 919 965 657 00019 Code APE 56.10C.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent trente mille euros (130.000,00 EUR).

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de l'Office de Maître LAMBERT, Notaire à SAINT JEAN DE LUZ, où domicile a été élu à cet effet.  
Pour insertion. Le Notaire

#### SELARL AURNAGUE-CHQUIRIN & BONNECAZE-DEBAT & LABATTUT

Avocats  
Résidence Bi Ahizpa, 19, avenue du Maréchal-Soult, 64100 BAYONNE  
Tél. : 05 59 25 71 00 - Fax : 05 59 59 79 62  
21, Place Charles-de-Gaulle  
64220 SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT  
Tél. / Fax : 05 59 37 38 94  
E-mail : cabinet@acbd-avocats.fr

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 16 septembre 2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de BAYONNE le 19 septembre 2025, dossier 2025 00030118, la société AMBULANCES DE GARAZI (SAS au capital social de 31.600 €, siège social : 40, allée Nivaldea, 64220 UHART-CIZE, RCS BAYONNE n° 338 554 504) a cédé à la société HARGUINDEGUY (SARL au capital social de 1.000 €, siège social : 11, rue des Bergers, 64220 SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT, RCS BAYONNE n° 943 487 892), dans le cadre de la cession d'une branche d'activité, un fonds de commerce de « Pompes funèbres - Fleurs - Matériel médical » exploité 11, rue des Bergers, 64220 SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS BAYONNE n° 338 554 504 et à l'INSEE sous le numéro 338 554 504 00021, comprenant :

- Les enseignes et/ou dénomination Pompes Funèbres de GARAZI et Jardin(s) de GARAZI ;
- La clientèle et l'achalandage attachés à la branche d'activité ;
- Le fichier de la clientèle ;
- Les noms de domaine jardin-de-garazi.fr et harguindeguy.fr ;
- Les licences d'exploitation des progiciels et logiciels d'exploitation ;
- Le bénéfice des contrats, marchés, traités et conventions passés auprès de la clientèle ;
- Le bénéfice des contrats, marchés, traités et conventions passés avec les fournisseurs ;
- Le droit au bail des locaux sis 11, rue des Bergers, 64220 SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT ;
- Le matériel et l'outillage, le mobilier commercial, les agencements et installations nécessaires à l'exploitation desdites activités ;
- Le droit au bénéfice des autorisations administratives nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce ;
- Les véhicules y attachés ;
- Les contrats de crédit-bail y attachés ;
- Le droit à l'usage des lignes téléphoniques, télécopie, accès internet et adresse emails associés ;
- et plus généralement, tous les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds et nécessaires à son exploitation ;

Et plus généralement, tous les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds outre des éléments rattachés à la branche d'activité (trésorerie, titres, etc.).  
L'entrée en jouissance est fixée au 16 septembre 2025.

Cette vente a été consentie et acceptée moyennant le prix principal pour le fonds de commerce de 146.500 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 108.357 € et aux éléments corporels pour 38.143 €.

Les stocks afférents au fonds sont rachetés pour un prix de 80.000 euros.  
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales. Pour la validité des oppositions et pour la correspondance, domicile est élu auprès du Séquestre (la SELARL AURNAGUE-CHQUIRIN & BONNECAZE-DEBAT & LABATTUT, Résidence Bi Ahizpa, 19, avenue du Maréchal Soult, 64100 BAYONNE).

#### Pour avis.

SAS OFFICE NOTARIAL DES ARENES  
Notaires Associés  
20, rue Maurice Gouard, 64100 BAYONNE  
109, av. de Barrère, 40390 ST-MARTIN-DE-SEIGNANX

Suivant acte reçu par Maître Florent LARRÈRE, Notaire à BAYONNE, en date du 23 septembre 2025, il a été constitué une SCI :

### OPPOSITIONS

Suivant acte reçu par Maître Jonathan DA SILVA MACHADO, Associé de la Société à Responsabilité Limitée « Jonathan DA SILVA MACHADO & Michel JUNQUA-LAMARQUE, NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à SAINT PALAIS, 34, rue Gambetta, le 27 août 2025, il a été constitué la donation par :

Monsieur Jean-Louis LAFITTE, retraité, demeurant à UREPEL (64430), rue Gaudéria, veuf de Madame Reine SORHONDO et non remarié, né à UREPEL le 6 décembre 1950,

#### Au profit de :

Monsieur Bruno LAFITTE, Restaurateur, époux de Madame Yvette COPENTIPY, demeurant à BEYRIE-SUR-JOYEUSE (64120), 1995, route d'Obilozaharre,

De la nue-propriété des droits indivis de moitié (1/2) d'un fonds de commerce de débit de boisson et restaurant exploité à SAINT PALAIS, lui appartenant, connu sous le nom commercial BAR RESTAURANT LAFITTE, actuellement donné en location-gérance au profit de la société dénommée BRUNO LAFITTE ET ASSOCIES, Société à Responsabilité Limitée ayant son siège social à SAINT PALAIS (64120), 35, rue Thiers, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE sous le numéro 498 414 481.

Ce fonds comprenant : L'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés. Le droit au bail pour le temps restant à courir des locaux sis à SAINT PALAIS (64120), 35, rue Thiers, où le fonds est exploité. Les marchandises, le matériel et le mobilier commercial servant à l'exploitation du fonds. Le droit à la jouissance d'exploitation de débit de boissons dite licence de quatrième catégorie.

#### Pour avis.

Le Notaire

### GÉRANCES



4, rue Raoul Perpère, 64100 BAYONNE

La location-gérance du fonds artisanal de maçonnerie générale, sis et exploité Maison Hiriarberria, 64480 LARRESSORE, confiée par acte sous-seing privé en date du 1<sup>er</sup> avril 2005 par Monsieur Bernard AGUERRE, Maison Hiriarberria 64480 LARRESSORE, à la SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION BERNARD AGUERRE ET FILS, SAS au capital de 108.000 € sise Maison Hiriarberria, 64480 LARRESSORE, immatriculée au RCS de BAYONNE sous le numéro 482 003 795,

#### A été résiliée d'un commun accord, à compter du 28 mars 2015.

Le Président

### CONSTITUTIONS



S.E.L.A.R.L. THÉMIS  
Vincent GUADAGNINO & Associés  
Espace Diorama, boulevard de Cascats  
64200 BIARRITZ - Tél. : 05 59 42 30 55

Suivant acte reçu par Maître Florent LARRÈRE, Notaire à BAYONNE, en date du 23 septembre 2025, il a été constitué une SCI :

#### SCI LE PARFUM DE LA PERSE

Siège : 1, allée Cantegrive, 64600 ANGLET. Capital : 100 euros, correspondant à des apports en numéraire. Objet : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés ; la mise à disposition des biens sociaux au profit du gérant et des associés, à titre gratuit ou onéreux ; l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ; la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ; la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination ; la vente de tous biens et droits immobiliers (exceptionnelle). Durée : 99 ans. Cession de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Géranie : Madame Roz L'ORBLANCHES née BARUMANDZADEH, 1, allée Cantegrive, 64600 ANGLET. Immatriculation au RCS de BAYONNE.

#### Pour avis.

Maître LARRÈRE

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 25 septembre 2025, il a été constitué une société : Forme : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée. Dénomination : VANCOILLE. Siège : 3, avenue d'Espagne, Maison Lissarenia, 64250 CAMBO LES BAINS. Objet : l'exercice en commun, à titre exclusif, de la profession de chirurgien-dentiste telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Durée : 99 ans. Capital : 1.000 euros. Gérance : Madame INÈS VANCOILLE, 7, rue Ermend Bonnal, 64100 BAYONNE. Immatriculation au RCS de BAYONNE.

#### Pour avis.

Maître LARRÈRE

### sogeca

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23 septembre 2025, il a été constitué une société : Forme : Société

Civile Immobilière. Dénomination : TNJ. Siège : 1 bis, rue des 5 Cantons, 64600 ANGLET. Objet : l'acquisition, la rénovation, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Durée : 99 ans. Capital : 1.000 euros, constituée uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Madame Christine LOPES, 46, rue du Corps Franc Pomiès, 64530 BARZUN, et Monsieur Philippe TAYEB, 16, allée de l'Amitié, 64600 ANGLET. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation au RCS de BAYONNE.

#### Pour avis.

La Gérance

### sogeca

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 22 septembre 2025, il a été constitué une société : Forme : Société Civile Immobilière. Dénomination :

#### BAKOITZAENIA

Siège : 116, chemin Bakoitzaenia, 64990 VILLEFRANQUE. Objet : l'acquisition, la rénovation, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Durée : 99 ans. Capital : 1.000 euros, constituée uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Gaëtan COUFFINHALL, 116, chemin Bakoitzaenia, 64990 VILLEFRANQUE. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation au RCS de BAYONNE.

#### Pour avis.

La Gérance

### sogeca

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25 septembre 2025, il a été constitué une société : Forme : SARL. Dénomination :

#### HARAGIA LURRUNETAN

Siège : Boulevard Victor Hugo, Les Halles de Saint Jean de Luz, 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ. Objet : l'exploitation de commerces de boucherie, charcuterie, cuisson de viandes, activité de traiteur, ainsi que la vente de viandes sans découpe. Durée : 99 ans. Capital : 5.000 euros. Gérance : Monsieur Diego BADIOLA, 1029, Route Départementale 810, 64122 URRUGNE. Immatriculation au RCS de BAYONNE.

#### Pour avis.

La Gérance

Suivant acte reçu par Maître Raphaël POULHIER, Notaire à BAYONNE, le 26 septembre 2025, il a été constitué une SCI

dénommée FIGHT 64 pour une durée de 99 ans et au capital de 826.000,00 € dont le siège est à BOUCAU (64340), 4, impasse Labouryrie, appartement 3, et dont l'objet est l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers. Clause agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à la majorité des deux tiers des voix des associés présents ou représentés. Madame Laura MARQUANT, 4, impasse Labouryrie, 64340 BOUCAU, a été nommée Gérante de la société pour une durée illimitée. La société sera immatriculée au RCS de BAYONNE.

#### Pour avis.

La Gérance

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 24 septembre 2025 à SIROS, il a été constitué une société : Forme : SCI. Dénomination : AMG. Siège : 51, Cami de Capbat, 64230 SIROS. Objet : Acquisition de tous biens, droits mobiliers et immobiliers ; construction, administration, vente et gestion par location ou autrement de tous immeubles ; baux, emprunts et garanties relatifs à ces objets ; toutes opérations civiles, financières, mobilières ou immobilières s'y rattachant. Durée : 99 ans. Capital : 500 euros, constituée uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Alexis SARDA, 51, Cami de Capbat, 64230 SIROS ; Madame Mélissa DOMINGUES, 51, Cami de Capbat, 64230 SIROS. Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, en ce compris par un associé au profit d'un autre associé, qu'avec le consentement d'un ou plusieurs associés représentant les trois quarts du capital social. Ces dispositions visent toutes transmissions à titre onéreux ou gratuit. Immatriculation au RCS de PAU.

#### Pour avis.

La Gérance

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 30 juin 2025, il a été constitué une société : Forme : SARL. Dénomination : HD-PC. Siège : 9, avenue des Marronniers, 64990 MOUGUERRE. Objet : La prise de participation dans toutes sociétés, quels que soient leur objet social et leur activité, et la gestion de ces participations, la gestion de titres et valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion, la gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier, quelle que soit sa composition. La direction et la gestion des sociétés d'un même groupe. Durée : 99 ans. Capital : 95.700 euros. Gérance : Pascal COUVILLE, 9, avenue des Marronniers, 64990 MOUGUERRE. Immatriculation au RCS de BAYONNE.

#### Pour avis.

La Gérance

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23 septembre 2025, il a été constitué une société : Forme : Société à Responsabilité Limitée au capital de 3.000 € dénommée : BAINJANTZIA BAYONNE qui sera immatriculée au RCS de BAYONNE et ayant pour objet, en France et à l'étranger, les activités de : - vente de maillots de bain, draps et vêtements de plage et autres accessoires de mode ; - participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; - prise, acquisition, exploitation ou cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; -

CONSTITUTIONS
<p><b>Patricia ÉTIENNE</b> S.E.L.A.R.L. d'Avocat au capital de 25.000 € 25, allées Paulmy – Maïtena 64100 BAYONNE RCS BAYONNE 479 450 744</p>

Suivant acte sous-seing privé en date à BAYONNE (64) du 18 septembre 2025, il a été **constitué** pour une **durée** de 99 ans et au **capital** de 1.000 €, une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle **dénommée**

### « ADOUR PRESTIGE BÂTIMENT »

dont le **siège** est fixé à LARESSORE (64480), 509, Portuitako Bidea, et dont l'**objet** est l'activité de tous travaux de maçonnerie générale, et à titre accessoire l'activité de maîtrise d'œuvre et de marchand de biens, et toutes activités annexes ou connexes. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins. Il n'est pas prévu d'attribution du droit de vote double. Toutes les **cessions d'actions** sont librement transmissibles sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Monsieur Maxime PÉREIRA, 509, Portuitako Bidea, 64480 LARESSORE, est nommé premier **Président**. **Immatriculation** au RCS de BAYONNE.

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 25 septembre 2025, il a été **constitué** une société : **Dénomination** :

### GROUP P&G INVEST

**Forme** : Société par Actions Simplifiée. **Capital** : 62.000 euros. **Siège** : 7, rue d'Archilua, 64500 SAINT JEAN DE LUZ. **Objet** : - La prise d'intérêts et participations dans toutes sociétés industrielles, commerciales et agricoles, immobilières, financières ou autres, constituées ou à constituer, françaises ou étrangères, - La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, - La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, - Et d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles de en faciliter la réalisation. **Durée** : 99 ans. **Président** : Monsieur Paul Pierre Maurice FRETTEL, 7, rue d'Archilua, 64500 SAINT JEAN DE LUZ. **Directeur général** : Monsieur Guillaume Hubert Valéry BOIVIN, 7, rue d'Archilua, 64500 SAINT JEAN DE LUZ. **Agrement** : En cas de pluralité d'associés, les actions de la société ne peuvent être cédées, directement ou indirectement, à quelque titre que ce soit, y compris entre associés, qu'après obtention de l'agrément des associés, donné par décision collective adoptée à l'unanimité. **Immatriculation** au RCS de BAYONNE.

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CAMBO LES BAINS du 12 septembre 2025, il a été **constitué** une société : **Forme** : Société Civile Immobilière. **Dénomination** :

### SCI GAZTELUBERRIA

**Siège** : 24, allée Edmond Rostand, 64250 CAMBO LES BAINS. **Objet** : L'acquisition par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autre, de tous immeubles bâtis et non-bâtis, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés par bail, mise à disposition à titre gratuit ou autrement et/ou la location des immeubles de la société ; l'utilisation ou l'occupation par les associés des droits et biens mobiliers et immobiliers appartenant à la société ; l'ouverture et la gestion de tous comptes bancaires ; la conclusion de tout emprunt hypothécaire ou non, et, à titre exceptionnel, le cautionnement hypothécaire des associés. **Durée** : 99 ans. **Capital** : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. **Gérance** : Monsieur Patxi MOCHO-ETCHEMENDY, 23, rue Brigadier Muscar, 64100 BAYONNE.

**Clauses relatives aux cessions de parts** : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. **Immatriculation** au RCS de BAYONNE.

Pour avis. La Gérance

<p><b>ixeho</b> Expertise &amp; Conseil Ensemble pour aller plus haut ! <b>ixeho.com</b></p>	<p>11, rue Pierre Gilles de Noges 64140 LONS 05 59 72 06 60 contact@ixeho.com 523 011 294 RCS PAU</p>
--	---

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MOURENX du 09 septembre 2025, il a été **constitué** une société : **Forme** : Société à Responsabilité Limitée. **Dénomination** :

### FMC INVEST

**Siège** : 2, rue d'Os Marsillon, 64150 MOURENX. **Objet** : La prise de participation ou de contrôle, directe ou indirecte, dans toutes sociétés commerciales, industrielles, immobilières, de services ou autres, la gestion de ces participations y compris les cessions partielles ou totales ; L'acquisition, l'administration et la cession de toutes valeurs mobilières, de portefeuilles d'actions, de parts ou obligations, SCPI, fonds de placement, SICAV, OPCVM, titres vifs, FCPR, FPCI, FCPI, FIP (liste non exhaustive) directement ou indirectement par l'intermédiaire de comptes titres, de contrats de capitalisation pour son propre compte ou de tout autre support. **Durée** : 99 ans. **Capital** : 1.000 euros. **Gérance** : Monsieur Mickaël DA CUNHA, 23, rue du Courmérot, 64150 OS MARSILLON, et Monsieur Frédéric DA CUNHA, 16, rue Auguste Renoir, 64000 PAU. **Immatriculation** au RCS de PAU.

Aux termes d'un acte sous-seing privé, du 14 septembre 2025, il a été **constitué** la société : **Dénomination** :

**SCI VUGO**. **Forme** : SC à capital variable. **Capital** : 199.000 €, minimum de 10.000 €, maximum 500.000 €. **Siège** : 41, boulevard Victor Hugo, 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ. **Objet** : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement, éventuellement la cession de tous immeubles et biens immobiliers. **Durée** : 99 ans. **Cogérants** : Monsieur Bruno VIGNIER, 2, rue du Chemin de Fer, 16230 LUXÉ, et Monsieur Thomas-Antoine SAUREL, 290, Plaza Auzoko Behereko Bidea, 64310 SARE. **Cession de parts** libre entre associés et soumise à agrément aux tiers. **Immatriculation** au RCS de BAYONNE.

### MODIFICATIONS



**Juris | Consultant**  
Avocats au Barreau de Bayonne  
Centre d'Affaires Erdian, 10, allée Vèga, 64600 ANGLET  
Mail : jcr@jurs-consultant.fr - Tél. : 05 59 43 95 28

### PPM

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 1.000 €  
Siège : 42, rue Chapelat, 64200 BIARRITZ  
827 519 810 RCS BAYONNE

Aux termes d'un procès-verbal du 18 septembre 2025, l'associé unique a constaté, à compter du même jour, l'**augmentation du capital social** d'une somme de 3.776.640,00 € pour le porter à 3.777.640,00 € par voie de création de 377 664 actions nouvelles ; Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt au RCS BAYONNE.



**Juris | Consultant**  
Avocats au Barreau de Bayonne  
Centre d'Affaires Erdian, 10, allée Vèga, 64600 ANGLET  
Mail : jcr@jurs-consultant.fr - Tél. : 05 59 43 95 28

### SCEA MONTAUZER KIWIS

au capital de 1.524,49 €  
Siège : GUICHÈRE (64520)  
410 387 666 RCS BAYONNE

Aux termes d'un procès-verbal en date du 29 août 2025, les associés ont pris acte de la **démission** de Christian MONTAUZER de son mandat de **Gérant** et ont nommé en remplacement pour une durée indéterminée Nelly MONTAUZER-MERDY, 94, rue du Château, 64520 GUICHÈRE.

Pour avis.



**Juris | Consultant**  
Avocats au Barreau de Bayonne  
Centre d'Affaires Erdian, 10, allée Vèga, 64600 ANGLET  
Mail : jcr@jurs-consultant.fr - Tél. : 05 59 43 95 28

### LES JARDINS OREKA

Société Civile d'Exploitation Agricole  
au capital de 1.000 €  
Siège : 7, rue Tombeloli  
64100 BAYONNE  
892 189 184 RCS BAYONNE

Aux termes d'un procès-verbal du 29 août 2025, les associés ont décidé de **transférer le siège social** à compter du 15 septembre 2025 à **LABASTIDE CLAIRENCE (64240), Istile, Quartier Pessarou, Lieu-dit Courtiole**. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt au RCS BAYONNE.

**ARISTOTE ATLANTIQUE SUD**  
Société d'Avocats  
Droit Fiscal et Droit des Sociétés  
8, avenue du 8 mai 1945  
64116 BAYONNE Cedex

### SAS CAP VOCATION

SASU au capital de 20.000 euros  
Siège : 5, rue des Geais, 64600 ANGLET  
RCS BAYONNE 980 259 923

Aux termes d'une délibération en date du 26 septembre 2025, l'associée unique a décidé :  
- **d'augmenter le capital social** actuellement de 20.000 euros d'une somme de 1.860 euros pour le porter à 21.860 euros par l'émission de 186 actions nouvelles de 10 euros chacune et avec prime d'émission,  
- **d'augmenter le nouveau capital** de 21.860 euros d'une somme de 56.836 euros pour le porter à 78.696 euros par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur la prime d'émission et par élévation de la valeur nominale des actions existantes de 10 euros à 36 euros.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis.

**ARISTOTE ATLANTIQUE SUD**  
Société d'Avocats  
Droit Fiscal et Droit des Sociétés  
8, avenue du 8 mai 1945  
64116 BAYONNE Cedex

### GLACES BARGETON

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 2.000 euros  
Siège social : 23, rue Garat  
64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ  
820 772 614 RCS BAYONNE

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 29 juillet 2025, l'associé unique a décidé :

- de **modifier la dénomination sociale** comme suit : Ancienne dénomination : GLACES BARGETON. Nouvelle dénomination : **MAISON BARGETON**.

- de **transférer le siège social** : Ancien siège social : 23, rue Garat, 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ. Nouveau siège social : **13, rue de la République, 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ**.

Pour avis.

**ARISTOTE ATLANTIQUE SUD**  
Société d'Avocats  
Droit Fiscal et Droit des Sociétés  
8, avenue du 8 mai 1945  
64116 BAYONNE Cedex

### AU POËLE

SCI au capital de 1.000 euros  
Siège social : 12, rue de la Tour de Lannes  
64600 ANGLET  
RCS BAYONNE 824 150 593

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> septembre 2025 et à compter de cette date, il a été décidé de **transférer le siège social** d'ANGLET (64600), 12, rue de la Tour de Lannes à **BIARRITZ (64200), 72, avenue du Maréchal Juin**, et de modifier les statuts en conséquence.

Pour avis.



**FIDUCIAL SOPHICAL**  
31, boulevard Tourasse, 64000 PAU

### SCI DUCALA

SCI au capital de 300.000 €  
Siège social : 20, rue du Comte de Lambert  
64000 PAU  
RCS PAU 894 025 618

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 février 2025, il a été décidé de **nommer** Monsieur DUPOUY Guilhem, 203, route de Villard, 01280 PRÉVESSIN MOËNS en qualité de **Cogérant** à compter du 08 février 2025. Modification au RCS de PAU.

### MSP OUSSE GABAS

SISA à capital variable (au minimum de 300 €)  
Siège : 38 B, avenue Lasbordes  
64420 SOUMOULOU  
884.593.013 RCS PAU

Aux termes d'une délibération en date du 25 septembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de **transférer le siège social** à compter du 15 septembre 2025 à **LABASTIDE CLAIRENCE (64240), Istile, Quartier Pessarou, Lieu-dit Courtiole**. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de PAU.

**S.E.L.A.R.L. THÉMIS**  
Vincent GUADAGNINO & Associés  
Espace Diorama, boulevard de Cascais  
64200 BIARRITZ - Tél. : 05 59 42 30 55

### SOCIÉTÉ DOYHARCABAL FRÈRES

Société à Responsabilité Limitée  
transformée en Société par Actions Simplifiée  
au capital de 7.622,45 euros  
Siège social : Zone Artisanale Errobi  
64250 ITXASSOU  
413 307 901 RCS BAYONNE

Aux termes d'un acte sous-seing privé électronique en date du 26 septembre 2025, la collectivité des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la **transformation** de la société en **Société par Actions Simplifiée** à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

La collectivité des associés a décidé de **modifier l'objet social** de la Société, lequel sera désormais libellé comme suit à l'article 2 des statuts de la société sous sa nouvelle forme : L'exercice de toute activité relative à la plomberie, sanitaire, zinguerie, chauffage, électricité et énergies nouvelles ; La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerces, usines se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ; La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Le capital social reste fixé à la somme de 7.622,45 euros.

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux Assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : entièrement libre, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires.

Monsieur Christophe BOURGEOIS, Gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société. Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la société est dirigée par son Président, Monsieur Christophe BOURGEOIS, demeurant 77, rue Hardoy, 64600 ANGLET.

Pour avis.

Le Président

**S.E.L.A.R.L. THÉMIS**  
Vincent GUADAGNINO & Associés  
Espace Diorama, boulevard de Cascais  
64200 BIARRITZ - Tél. : 05 59 42 30 55

### SAINT HONORÉ

SARL au capital de 10.000 euros  
Siège social : 8, avenue du 8 mai 1945  
64100 BAYONNE  
750 252 793 RCS BAYONNE

Aux termes d'un acte sous-seing privé électronique en date du 24 septembre 2025, la collectivité des associés a pris acte de la **démission** de Monsieur Pascal SALLES de ses fonctions de **Gérant** à compter du 24 septembre 2025, et a **nommé** en qualité de nouveau **Gérant**, Monsieur Jean SALLES, 16, avenue du 8 Mai 1945, 64100 BAYONNE, pour une durée indéterminée à compter du 24 septembre 2025.

La Gérance

### AU PLAISIR DU PALAIS

SNC au capital social de 100 €  
Siège social : 65, route de la Mairie  
64160 COSLÉDAA-LUBE-BOAST  
RCS 851 154 013 PAU

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 août 2025, les associés ont décidé de **transférer le siège social** au **58, route du Lac, 65710 CAMPAN**. Les statuts ont été modifiés. Le dépôt légal est effectué au RCS DE TARBEES.

### ALMA SJDL

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 15.000,00 Euros  
Siège : 3, rue de la Libération  
64500 CIBOURE  
R.C.S de BAYONNE : 910 090 554

L'Assemblée Générale du 24 septembre 2025 a décidé de **transférer le siège social** au **6, rue du XVII Pluviôse, 64500 SAINT JEAN DE LUZ**, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

### MODIFICATIONS



### NOSIKA

SAS au capital de 3.500 euros  
Siège social : 73, rue de Mirambeau  
Générateur d'activités Arkinova  
64600 ANGLET  
881 902 175 RCS BAYONNE

Aux termes d'une décision en date du 22 septembre 2025, l'associée unique a décidé de **transférer le siège social** du 73, rue de Mirambeau, Générateur d'Activités Arkinova, 64600 ANGLET au **1, impasse les Terrasses de l'Adour, 64340 BOUCAU**, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.

Pour avis. La Présidente



### LE VOYAGE CULINAIRE

SARL au capital de 1.000 euros  
Siège : 9, rue des Lauriers, 64700 HENDAYE  
987 841 228 RCS BAYONNE

Aux termes d'une délibération en date du 24 septembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL LE VOYAGE CULINAIRE a décidé de **transférer le siège social** du 9, rue des Lauriers, 64700 HENDAYE au **6, rue Jean Fourcade, 64122 URRUGNE** à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis. La Gérance



### SAS PPB

au capital de 500 euros  
Siège social : 64310 SARE  
530, Ihalareko Bidea, Maison Loretxea  
977 854 728 RCS BAYONNE

Aux termes d'une délibération en date du 18 septembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à **dissolution de la société**.



### DUPOUY ET ASSOCIÉS

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 107.527 euros  
Siège social : 197, avenue du Golf  
40150 SOORTS HOSSEGOR  
528 301 922 RCS DAX

Aux termes d'une décision en date du 26 septembre 2025, la Gérance de la SARL DUPOUY ET ASSOCIÉS a décidé de **transférer le siège social** du 197, avenue du Golf, 40150 SOORTS HOSSEGOR au **1, avenue Tamames, 64200 BIARRITZ** à compter du 26 septembre 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société, immatriculée au RCS de DAX sous le numéro 528 301 922 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de BAYONNE.

Gérance : Rémi DUPOUY, 2072, avenue du Quartier Neuf, 40390 SAINT MARTIN DE SEIGNANX, et Jessica DUPOUY-TINOMANO, 2072, avenue du Quartier Neuf, 40390 SAINT MARTIN DE SEIGNANX.

Pour avis. La Gérance

### CEL AUDIT ET EXPERTISE

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 350.240,00 euros  
Siège social : 21, rue Chauvin-Dragon  
64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ  
R.C.S. BAYONNE 377 676 275

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 septembre 2025, il résulte que **le capital a été augmenté** de 49.600 euros, pour être porté à 399.840 euros, par la création de 310 actions nouvelles. Les statuts se trouvent modifiés comme suit :

Article 8 - Capital social - Liste des associés - Répartition des actions. Le capital social est fixé à la somme de 399.840 euros. Il est divisé en 2 499 actions de 160 euros chacune, souscrites et libérées en totalité. Total du nombre d'actions composant le capital social : 2 499 actions, soit deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf actions. »

La suite de l'article reste inchangée. Mention sera faite au RCS de BAYONNE.



**ZALDENA**  
Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 133.600 euros  
Siège social : 137, chemin Ibarbide  
64990 LAHONCE  
810 710 541 RCS BAYONNE

Aux termes d'une décision en date du 22 septembre 2025, l'associée unique a décidé d'**étendre l'objet social** aux activités de négoce automobile, entretien et nettoyage de tous véhicules, importation, exportation de tous véhicules roulants ou non, neufs ou d'occasion, vente de pièces détachées et accessoires neufs et occasion, mandataire automobile, location de véhicules, matériels et portes voitures, vente de tous biens en rapport avec l'activité principale, ainsi que la prise de participation directe ou indirecte dans toutes les structures ayant un objet similaire et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis. La Gérante

### SAS BHN

Notaires associés à BIARRITZ (64200)  
32, avenue Foch

### SCI LA COLLINE

SC au capital de 351.000 €  
Siège social : 4, rue de la Colline  
64200 BIARRITZ  
RCS BAYONNE 453 573 420

Suivant procès-verbal en date du 23 septembre 2025, les associés ont **nommer** en qualité de **Cogérants**, pour une durée indéterminée, Madame Emmanuelle PULLIS, 21, boulevard Général de Gaulle, 64200 BIARRITZ, Monsieur Laurent PULLIS, 82, rue de Madrid, Résidence Edouard VII, Bâtiment Windsor 2, 64200 BIARRITZ, et Monsieur Jérôme PULLIS, 248, Rue de Rivoli, 75001 PARIS. En conséquence, les statuts ont été mis à jour.

Pour avis.



**INDOOR 64**  
Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 5.000 euros  
porté à 11.000 euros  
Siège social : 10, chemin des Trois Ponts  
64230 LESCAR  
908 440 324 RCS PAU

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 4 septembre 2025 a décliné et réalisé une **augmentation du capital social** de 6.000 euros par apports en numéraire et compensation de créances, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL :  
Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinq mille euros (5.000 euros).  
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à onze mille euros (11.000 euros).

Pour avis. La Gérance

### GROUPE SALLABERRY

Société à Responsabilité Limitée  
transformée en Société par Actions Simplifiée au capital de 250.000 euros  
Siège : 2 bis, avenue de la Butte aux Caillies  
64600 ANGLET  
793 841 602 RCS BAYONNE

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 18 septembre 2025, l'associé unique a décidé la **transformation** de la société en **SAS** à compter du 18 septembre 2025, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 250.000 euros. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses

MODIFICATIONS
<p><b>Marie BEAUMONT</b> et <b>Jean-Baptiste VIEU</b> <b>BV AVOCATS (AARPI)</b> BAYONNE - CAMBO-LES-BAINS SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRY www.bv-avocats.com</p>

## BAINUJANTZIA BAYONNE

SARL au capital de 3.000 euros  
Siège social : 54, rue d'Espagne  
64100 BAYONNE  
RCS BAYONNE

Par décision unanime des associés de la société en cours de constitution du 23 septembre 2025, Madame Olga TSYRKUNOVA, 3, rue Jeanne d'Arc, Les Hortensias, 64200 BIARRITZ, a été **nommée Cogérante** pour une durée illimitée à compter du 23 septembre 2025.

<p><b>CABINET MINGINETTE</b> Société d'Avocats Conseils en Droit des Sociétés et Droit Fiscal Centre Beaugency - Avenue des Vallées 64110 JURANÇON</p>
<p><b>ALISA</b> Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 € Siège social<span> </span>: 1247, avenue de Bayonne 64210 BIDART RCS BAYONNE 524 493 608</p>

Aux termes d'une délibération en date du 26 septembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la **transformation** de la société en **Société par Actions Simplifiée** à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 10.000 €.

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la société.

Monsieur Alain BORÉE, Gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société. Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la société est dirigée par :

Président de la société : Monsieur Alain BORÉE, demeurant à BIDART (64210), 841, avenue de Bayonne.

**Directeur Général** de la société : Madame Isabelle BORÉE, demeurant à BIDART, (64210), 841, avenue de Bayonne.  
Pour avis. Le Président

<p><b>MAISON XURIA</b> EURL au capital de 1.000 € Siège<span> </span>: 2793, Vieille Route de Saint-Pée 64200 ARCANGUES RCS BAYONNE 951 408 558</p>
<p>Aux termes des décisions de l'associé unique du 1<sup>er</sup> juillet 2025, il a été décidé de <b>ne pas dissoudre la société</b> malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Mention sera faite au RCS de BAYONNE. Pour avis. Le Gérant</p>

Aux termes d'un acte sous signature privée exprimant le consentement unanime des associés en date du 15 septembre 2025, les associés ont décidé de **nommer** en qualité de **Cogérant** : Monsieur Raphaël SÈBÈ, 63, impasse Isila, 64210 BIDART, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025 et pour une durée indéterminée.  
Pour avis. La Gérance

<p><b>Revivez un événement marquant<span> </span>!</b> <b>100 ans d'archives papier de nos journaux sont disponibles à la vente</b> <i>(Attention série limitée)</i></p>
--

<p><b>SELAS LJS NOTAIRES</b> Notaires associés 1, rue Pierre Rectoran, 64100 BAYONNE</p>
<p><b>SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE SUHIA</b> Capital<span> </span>: 358.000 € Siège<span> </span>: 24, rue de Gèreaux 33500 LIBOURNE RCS LIBOURNE 428 825 558</p>

Aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale de la SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE SUHIA en date du 15 avril 2025, le **siège social a été transféré** du 24, rue de Gèreaux, 33500 LIBOURNE, au 6, **avenue du Parc d'Hiver, 64200 BIARRITZ**. Objet : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange, ou autrement. Durée : jusqu'au 05 janvier 2080. Gérants : Monsieur Pierre Henri LEGENDRE, et Madame Françoise Hélène RICHAUD épouse LEGENDRE, demeurant ensemble à BIARRITZ (64200), 6, avenue du Parc d'Hiver. Les statuts seront modifiés en conséquence. La société sera radiée au RCS de LIBOURNE et immatriculée au RCS de BAYONNE.  
Pour avis. La Gérance

<p><b>EARL TAILLEUR</b> Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 € porté à 7.500,00 € Siège social<span> </span>: 64160 GERDEREST RCS PAU 414 626 960</p>
--

Par décision du 31 août 2025, Monsieur Daniel Jean André TAILLEUR, en sa qualité d'associé unique de l'EARL TAILLEUR, a pris notamment les décisions suivantes :

- **arrondir le montant de la valeur nominale des parts sociales** à 15 € par part, ce qui porte le capital social de 7.622,45 € à 7.500 €.

- **transformer** la forme juridique de la société en **SCEA**, sans que cette transformation donne naissance à un être moral nouveau.

- adopter le texte des statuts qui régiront désormais la société : La **dénomination** de la société sera désormais «**SCEA TAILLEUR** ». L'objet de la société, son siège social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

- **nommer** en qualité de **Gérant**e, en remplacement de Monsieur Daniel Jean André TAILLEUR démissionnaire, Madame Mireille Régine LEMAIRE épouse TAILLEUR demeurant à GERDEREST (64160), 114, chemin du Bourg, pour une durée indéterminée.  
Pour avis. La Gérance

<p><b>FORÇANS</b> Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 euros Siège social<span> </span>: 34 Bis, rue de Pitoy's, Bâtiment B, 1<sup>er</sup> Étage, 64600 ANGLET 328 779 491 RCS BAYONNE</p>
--

Aux termes d'une délibération en date du 29 août 2025, la collectivité des associés a **nommé** en qualité de **Cogérants** Madame FORÇANS Camille, 121, avenue Guillaume Apollinaire, 13730 SAINT VICTORET, et Madame FORÇANS Agnès, 38, rue des Engagés, 24C, 97434 SAINT GILLES LES BAINS.  
Pour avis. La Gérance

<p><b>NARZABAL THERMIE CONCEPT</b> Société à Responsabilité Limitée au capital de 2.000 euros Siège<span> </span>: 12, rue de Harliot, 64600 ANGLET RCS BAYONNE 948 164 009</p>
---

Aux termes d'un procès-verbal en date du 22 septembre 2025, l'associé unique a décidé de **transférer le siège social** de la société du 12, rue de Harliot, 64600 ANGLET au 3, **allée du Txistu, 64600 ANGLET** à compter rétroactivement du 1<sup>er</sup> mai 2024. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de BAYONNE.  
Pour avis.

<p><b>LACARRA</b> EURL au capital de 5.000 € Siège<span> </span>: 21, lot Xara Baita Résidence Xaregoitza, 64310 ASCAIN 822 971 628 RCS BAYONNE</p>
---

Aux termes d'une décision en date du 15 septembre 2025, l'associé unique a décidé de **transférer le siège social au 415, chemin d'Ansolua, 64310 ASCAIN** à compter du 15 septembre 2025. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de BAYONNE.

## DISSOLUTIONS / CLÔTURES

<p><b>sogeca</b></p>
<p><b>FINANCIÈRE OLIVIER FOUCHER</b> SARL en liquidation au capital de 1.000 € Siège social et de liquidation<span> </span>: 400, route du Stade, 64160 SEVIGNACQ 909 412 033 RCS PAU</p>

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 août 2025 a décidé la **dissolution anticipée** de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite Assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur OLIVIER FOUCHER, 400, route du Stade, 64160 SEVIGNACQ, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PAU, en annexe au RCS.  
Pour avis. Le Liquidateur

<p><b>sogeca</b></p>
<p><b>FINANCIÈRE OLIVIER FOUCHER</b> SARL en liquidation au capital de 1.000 € Siège social et de liquidation<span> </span>: 400, route du Stade, 64160 SEVIGNACQ 909 412 033 RCS PAU</p>

L'Assemblée Générale réunie le 31 août 2025 au 400, route du Stade, 64160 SEVIGNACQ, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur FOUCHER Olivier, 400, rue du Stade, 64160 SEVIGNACQ, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la **clôture de la liquidation** à compter du jour de ladite Assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PAU, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit Registre.  
Pour avis. Le Liquidateur

<p><b>PYTHAGORE SCI</b> au capital de 15.244,90 euros Siège<span> </span>: 22, rue Lormand, 64100 BAYONNE 381 055 656 RCS BAYONNE</p>
---

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 septembre 2025 a décidé la **dissolution anticipée** de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite Assemblée. Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur LEVACHER Francis, Chemin de Simonenea, rue Maurice Pierre, 64210 BIDART, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Chemin de Simonenea, rue Maurice Pierre, 64210 BIDART. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE, en annexe au RCS.  
Pour avis. Le Liquidateur

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 septembre 2025 a décidé la **dissolution anticipée** de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite Assemblée. Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur LEVACHER Francis, Chemin de Simonenea, rue Maurice Pierre, 64210 BIDART, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Chemin de Simonenea, rue Maurice Pierre, 64210 BIDART. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE, en annexe au RCS.  
Pour avis. Le Liquidateur

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société HALLE AUX CROQUETTES BAYONNE au profit de la société BIARRITZ ANIMAL NUTRITION, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai **d'opposition de trente jours** à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette déclaration de dissolution fera l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.  
Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de BAYONNE, situé 1, avenue Marie-Anne de Neubourg, 64100 BAYONNE.  
Pour avis. Le Président

<p><b>ATELIER MAX BLOT ARCHITECTURE</b> E.U.R.L au capital de 1.000,00 Euros Siège<span> </span>: 8, rue Docteur Lucien Compagnon Appartement E11, 64100 BAYONNE R.C.S BAYONNE<span> </span>: 900 121 534</p>
---

Par décision du 31 août 2025, l'associé unique a décidé de prononcer, à effet du 31 août 2025, la **dissolution anticipée** de l'EURL MAX BLOT ARCHITECTURE et décidé sa mise en liquidation amiable. Monsieur Max BLOT, 8, rue Docteur Lucien Compagnon, Appartement E11, 64100 BAYONNE, a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.  
Pour avis. La Présidence

<p><b>sallaberry</b> <b>VANDOORNE</b> SCI en liquidation au capital de 100 euros Siège social et de liquidation<span> </span>: 10, rue Justin Larrebat, 64600 ANGLET 902 652 411 RCS BAYONNE</p>
--

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juillet 2025 a décidé la **dissolution anticipée** de la société à compter du 30 juillet 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite Assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Cécile VANDOORNE, 10, rue Justin Larrebat, 64600 ANGLET, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au 10, rue Justin Larrebat, 64600 ANGLET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE, en annexe au RCS.  
Pour avis. Le Liquidateur

<p><b>sallaberry</b> <b>VANDOORNE</b> SCI en liquidation au capital de 100 euros Siège social et de liquidation<span> </span>: 10, rue Justin Larrebat, 64600 ANGLET 902 652 411 RCS BAYONNE</p>
--

L'Assemblée Générale réunie le 30 septembre 2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Cécile VANDOORNE, 10, rue Justin Larrebat, 64600 ANGLET, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la **clôture de la liquidation** à compter du jour de ladite Assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE, en annexe au RCS.  
Pour avis. Le Liquidateur

<p><b>sogeca</b></p>
<p><b>HALLE AUX CROQUETTES BAYONNE</b> Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10.000 euros Siège social<span> </span>: 2, rue de Chalibardon ZA de Saint Frédéric, 64100 BAYONNE 888 236 973 RCS BAYONNE</p>

Par décision du 1<sup>er</sup> août 2025, la société BIARRITZ ANIMAL NUTRITION, Société à Responsabilité Limitée au capital de 4.000 euros, dont le siège social est situé 65, avenue du Maréchal Juin, 64200 BIARRITZ, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 798 898 888 RCS BAYONNE a, en sa qualité d'associée unique de la société HALLE AUX CROQUETTES BAYONNE, décidé la **dissolution anticipée** de ladite société par **confusion de patrimoine et sans liquidation**, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société HALLE AUX CROQUETTES BAYONNE au profit de la société BIARRITZ ANIMAL NUTRITION, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai **d'opposition de trente jours** à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette déclaration de dissolution fera l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.  
Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de BAYONNE, situé 1, avenue Marie-Anne de Neubourg, 64100 BAYONNE.  
Pour avis. Le Président

<p><b>DOC SUN</b> SAS au capital de 6.000 euros Siège social<span> </span>: 471, chemin Etkehasia 64480 USTARITZ 985 300 508 R.C.S BAYONNE</p>
--

Suivant décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2025, les associés ont pris acte de la **dissolution anticipée** et de la mise en liquidation amiable de la société le 31 mars 2025. Monsieur Stéphane OSLEJ, 471, chemin Etkehasia, 64480 USTARITZ, a été nommé aux fonctions de liquidateur. Le siège de liquidation est fixé au domicile du liquidateur. Le dépôt légal des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.  
Pour avis. La Présidence

## DISSOLUTIONS / CLÔTURES

<p><b>FIDAL</b> AVOCATS Technocité – Bâtiment Astria CS 88528, 64185 BAYONNE Cedex</p>
--

En date du 31 décembre 2024, les associés de la **SCI SASO**. SCI au capital de 1.000 euros dont le siège social est à ANGLET (64600), 49, avenue de l'Adour, RCS BAYONNE 535 272 728, ont : décidé la **dissolution anticipée** de la société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable conformément aux dispositions statutaires et aux articles L 237-1 à L 237-13 du Code de commerce ; nommé Madame Denise GONZALEZ, 49, avenue de l'Adour, 64600 ANGLET, en qualité de liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à ANGLET (64600), 49, avenue de l'Adour. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.  
Pour avis.

<p><b>FIDAL</b> AVOCATS Technocité – Bâtiment Astria CS 88528, 64185 BAYONNE Cedex</p>
--

<p><b>SCI CAPDEPONT-MEYSSIREL</b> SC en liquidation au capital de 457.347,05 € Siège<span> </span>: 12, promenade des Falaises Résidence Yoganindra, Bâtiment A12 64600 ANGLET RCS BAYONNE 412 975 328</p>
--

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire du 19 septembre 2025, les associés ont (I) approuvé les comptes de liquidation, (II) déchargé le Liquidateur de son mandat et (III) prononcé la **clôture des opérations de liquidation** à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.  
Pour avis et mention.

<p><b>KARSI</b> SCICV en liquidation au capital de 400 € Siège social et de liquidation<span> </span>: 65, rue Gambetta, 64500 SAINT JEAN DE LUZ 454 009 309 RCS BAYONNE</p>
--

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27 février 2025 a décidé la **dissolution anticipée** de la société à compter du 27 février 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite Assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre PEYRICHOU, 220, chemin d'Elhorga, 64310 SAINT PÉE SUR NIVELLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 65, rue Gambetta, 64500 SAINT JEAN DE LUZ. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE, en annexe au RCS.  
Pour avis. Le Liquidateur

<p><b>KARSI</b> SCICV en liquidation au capital de 400 € Siège social et de liquidation<span> </span>: 65, rue Gambetta, 64500 SAINT JEAN DE LUZ 454 009 309 RCS BAYONNE</p>
--

L'Assemblée Générale réunie le 27 février 2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pierre PEYRICHOU, 220, chemin d'Elhorga, 64310 SAINT PÉE SUR NIVELLE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la **clôture de la liquidation** à compter du jour de ladite Assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE, en annexe au RCS.  
Pour avis. Le Liquidateur

<p><b>Retrouvez votre journal en couleur directement sur notre site.</b></p>
--

<p><b>sallaberry</b> <b>PARADEC FRANCHISE</b> Société à Responsabilité Limitée au capital de 100.000 euros Siège social<span> </span>: Place des Basques angle avenue du 11 novembre 64100 BAYONNE 424 298 586 RCS BAYONNE</p>
--

Par décision du 15 septembre 2025, la société PARAPHARMACIE ET DÉCOUVERTE, SARL au capital de 104.000 euros, dont le siège social est situé Angle de l'avenue du 11 Novembre, place des Basques, 64100 BAYONNE, immatriculée au RCS de BAYONNE sous le 411 254 964, associée unique de la SARL PARADEC FRANCHISE, a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la **dissolution anticipée par confusion de patrimoine et sans liquidation** de ladite Société.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SARL PARADEC FRANCHISE au profit de la SARL PARAPHARMACIE ET DÉCOUVERTE, associée unique personne morale de la SARL PARADEC FRANCHISE, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du **délaï d'opposition de trente jours** à compter de la date de publication du présent avis au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de BAYONNE, 1, avenue Anne de Neubourg, 64100 BAYONNE.

La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au RCS de BAYONNE s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

<p><b>PADRON DISTRIBUTION</b> EURL au capital de 35.000 € Siège<span> </span>: 17, rue Jean Petit de Bas 64200 BIARRITZ 822 711 305 RCS BAYONNE</p>
---

Aux termes du procès-verbal de l'associé unique du 30 juin 2025, il a été décidé la **dissolution anticipée** de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'associé unique a nommé comme Liquidateur, Madame Sylvie MADURE, 17, rue Jean Petit de Bas, 64200 BIARRITZ, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé chez Madame Sylvie MADURE, 17, rue Jean Petit de Bas, 64200 BIARRITZ, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE. Mention sera faite au RCS de BAYONNE.  
Pour avis.

<p><b>PADRON DISTRIBUTION</b> EURL en liquidation au capital de 35.000 € Siège<span> </span>: 17, rue Jean Petit de Bas 64200 BIARRITZ 822 711 305 RCS BAYONNE</p>
--

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025 : L'associé unique a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 30 juin 2025 : - donné quitus à la liquidatrice, Madame MADURE Sylvie, 17, rue Jean Petit de Bas, 64200 BIARRITZ, et l'a déchargée de son mandat ; - constaté la **clôture des opérations de liquidation** à compter du 30 juin 2025. Mention sera faite au RCS de BAYONNE.  
Pour avis.

<p><b>EARL PEBERNAT</b> SC au capital de 8.000 € Siège social<span> </span>: 7, route de Maire 64460 BENTAYOU-SÉRÉE R.C.S. PAU N° 831 381 769</p>
---

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2025, l'associée unique a décidé la **dissolution anticipée** sans poursuite d'activité de la société à compter du 31 août 2025 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé en qualité de liquidateur Madame Sophie LOUSTAU, 7, route de Maire à BENTAYOU-SÉRÉE (64460), et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de PAU.  
Pour avis. Le Liquidateur

<p><b>ARRIJURIA</b> Centre Aldéan, 12, allée Vega, 64600 ANGLET</p>
---

<p><b>NOVA CAPITAL PARTNERS</b> SAS en liquidation au capital de 1.000 euros Siège social et de liquidation<span> </span>: 17, rue de Silhouette, 64200 BIARRITZ 943 825 836 RCS BAYONNE</p>
--

Aux termes d'une délibération en date du 26 septembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la **dissolution anticipée** de la société à compter du 26 septembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite Assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Béatrice AUDOIN, 17, rue de Silhouette, 64200 BIARRITZ, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 65, rue Gambetta, 64500 SAINT JEAN DE LUZ. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE, en annexe au RCS.  
Pour avis. Le Liquidateur

<p><b>SCI THOYON</b> en liquidation au capital de 300.000 € Siège social et de liquidation<span> </span>: 65, rue Gambetta, 64500 SAINT JEAN DE LUZ 454 009 143 RCS BAYONNE</p>
---

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27 février 2025 a décidé la **dissolution anticipée** de la société à compter du 27 février 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite Assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre PEYRICHOU, 220, chemin d'Elhorga, 64310 SAINT PÉE SUR NIVELLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 65, rue Gambetta, 64500 SAINT JEAN DE LUZ. C'est à cette adresse que la

## DISSOLUTIONS / CLÔTURES

### PODIUM LUZ

SCI en liquidation au capital de 2.000 €
Siège social et de liquidation : 65, rue Gambetta, 64500 SAINT JEAN DE LUZ 485 051 213 RCS BAYONNE

Logo Podium Luz

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27 février 2025 a décidé la **dissolution anticipée** de la société à compter du 27 février 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite Assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre PEYRICHOU, 220, chemin d'Elhorga, 64310 SAINT PÉE SUR NIVELLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 65, rue Gambetta, 64500 SAINT JEAN DE LUZ. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE, en annexe au RCS.
Pour avis. Le Liquidateur

### PODIUM LUZ

SCI en liquidation au capital de 2.000 €
Siège social et de liquidation : 65, rue Gambetta, 64500 SAINT JEAN DE LUZ 485 051 213 RCS BAYONNE

Logo Podium Luz

L'Assemblée Générale réunie le 27 février 2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pierre PEYRICHOU 220, chemin d'Elhorga, 64310 SAINT PÉE SUR NIVELLE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la **clôture de la liquidation** à compter du jour de ladite Assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE, en annexe au RCS.
Pour avis. Le Liquidateur

### LOLIEDECO

SARLU au capital de 10.000 euros
Siège : Centre Commercial Carrefour Lescar cellule Bc, 22, route de Bayonne rue Jean Jaurès, 64230 LESCAR RCS PAU 890 256 589

Logo Loliedeco

L'associé unique de la société LH CONCEPT, Société à Responsabilité Limitée à associé Unique dont le siège social est situé 6, rue Pablo Picasso, 64400 OLORON-SAINTE-MARIE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PAU sous le numéro 889 593 109, a décidé, le 09 septembre 2025, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la **dissolution par confusion de patrimonie et sans liquidation** de la société LOLIEDECO à compter du 09 septembre 2025.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société LOLIEDECO au profit de la Société LH CONCEPT, associée unique personne morale de la société LOLIEDECO, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'**opposition de trente jours** à compter de la publication au BODACC, délai accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions seront reçues au Tribunal de Commerce de PAU dont l'adresse est la suivante 6, place Marguerite Laborde, 64000 PAU. La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de PAU s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers. Mention sera faite au RCS de PAU.
Pour avis.

### L'ENTRE-POTES

Société par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 100 Euros
Siège social : 10, rue Aristide Briand 64300 ORTHEZ 978 914 588 RCS PAU

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 17 juillet 2025, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, a donné quitus au liquidateur, Monsieur Johann ALBISSER, 39, rue de Guamille, 64300 ORTHEZ, l'a déchargé de son mandat, a prononcé la **clôture des opérations de liquidation** avec effet au 30 juin 2024. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PAU.
Pour avis. Le Liquidateur

### ASTROLABE SCI

en liquidation au capital de 30.489,80 €
Siège social : 31, promenade des Sables 64600 ANGLLET
Siège de liquidation : Chemin de Simonenea rue Maurice Pierre, 64210 BIDART 349 377 366 RCS BAYONNE

Logo Astrolabe SCI

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 septembre 2025 a décidé la **dissolution anticipée** de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite Assemblée. Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur LEVACHER Francis, Chemin de Simonenea, rue Maurice Pierre, 64210 BIDART, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Chemin de Simonenea, rue Maurice Pierre, 64210 BIDART. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE, en annexe au RCS.

Pour avis. Le Liquidateur

### L'ARDANAVY SCI

au capital de 6.097,96 euros
Siège : 22, rue Lormand, 64100 BAYONNE 382 624 054 RCS BAYONNE

Logo Ardnavy SCI

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 septembre 2025 a décidé la **dissolution anticipée** de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite Assemblée. Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur LEVACHER Francis, Chemin de Simonenea, rue Maurice Pierre, 64210 BIDART, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Chemin de Simonenea, rue Maurice Pierre, 64210 BIDART. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE, en annexe au RCS.

Pour avis. Le Liquidateur

### ISA'SSIST

SARL en liquidation au capital de 1.000 euros
Siège social et de liquidation : 29, avenue du Lac Marion, 64200 BIARRITZ 978 634 376 RCS BAYONNE

Logo Issist

Aux termes d'une décision en date du 26 septembre 2025, l'associée unique a décidé la **dissolution anticipée** de la société à compter du 30 septembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Luc LASCANO, Moulin Urketa, Duhagoneko Mendia, 64240 AYHERRE, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 29, avenue du Lac Marion, 64200 BIARRITZ. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE, en annexe au RCS.

Pour avis. Le Liquidateur

### PCH

SASU en liquidation au capital de 2.000 €
Siège social : 11, rue de l'Orée du Bois 64320 IDRON R.C.S. PAU N° 843 666 066

Logo PCH

Aux termes d'une délibération en date du 1<sup>er</sup> mars 2025, l'actionnaire unique, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la **clôture des opérations de liquidation** à compter du 28 février 2025. Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PAU.
Pour avis. Le Liquidateur

« Les Petites Affiches des Pyrénées-Atlantiques - Pays Basque - Béarn » du mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

### LA BONNE ADRESSE

EURL en liquidation au capital de 5.500,00 €
Siège : 8, rue de la Salle, 64100 BAYONNE
Siège de liquidation : 27 bis, allée du Coût 64600 ANGLLET R.C.S. BAYONNE : 843 311 382

Logo La Bonne Adresse

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2025, la Gérante en sa qualité de liquidatrice, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la **clôture de la liquidation** au 31 août 2025. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Pour avis. La Liquidatrice

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BAYONNE

#### Jugements rendus à l'audience du 22 septembre 2025

#### Ouverture de redressement judiciaire de :

**EPURATEC (SAS)**, RCS BAYONNE 443 425 608, Construction de réseaux pour fluides, 19 bis, chemin Saint-Bernard, 64100 BAYONNE.

Mandataire judiciaire : SELAS GUÉRIN et ASSOCIÉS prise en la personne de Maître Hélène BRANCHU-BORD, 1, avenue de Marthum, Résidence Paulmy, 64100 BAYONNE. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

**CARRÉ SERVICES (SAS)**, RCS BAYONNE 851 524 298, Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment,

2, impasse Duier, 64200 BIARRITZ. Mandataire judiciaire : SELAS GUÉRIN et ASSOCIÉS prise en la personne de Maître Hélène BRANCHU-BORD, 1, avenue de Marthum, Résidence Paulmy, 64100 BAYONNE. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

**C&G CONCEPTION (SARL)**, RCS BAYONNE 851 952 218, Travaux de menuiserie bois et PVC, 2, rue Loeb, 64200 BIARRITZ.

Mandataire judiciaire : SELAS GUÉRIN et ASSOCIÉS prise en la personne de Maître Hélène BRANCHU-BORD, 1, avenue de Marthum, Résidence Paulmy, 64100 BAYONNE. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

**Fiber64 (SAS)**, devenue **Solutech64 (SAS)**, RCS BAYONNE 953 998 739, Traitement de données, hébergement et activités connexes, 29/30, chemin de Sabalce, Oev (bureau 3), 64100 BAYONNE.

Mandataire judiciaire : SELARL MJPA prise en la personne de Maître Philippine ABBADIE, 4, place du Château Vieux, BP 10302, 64103 BAYONNE.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

**GABATXO ASCAIN (SAS)**, RCS BAYONNE 885 133 256, Commerce de gros (commerce interentrepises) de boissons, 146, rue Ernest Fourneau, 64310 ASCAIN.

Mandataire judiciaire : SELARL MJPA prise en la personne de Maître Philippine ABBADIE, 4, place du Château Vieux, BP 10302, 64103 BAYONNE.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

#### Ouverture de liquidation judiciaire de :

**JEPA (SARL)**, RCS BAYONNE 884 116 443, Débits de boissons, 1257, avenue de Biarritz, 64210 BIDART. Liquidateur : SELAS GUÉRIN et ASSOCIÉES prise en la personne de Maître Hélène BRANCHU-BORD, 1, avenue de Marthum, Résidence Paulmy, 64100 BAYONNE.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

**EIRL BRASSERIE KIPETT, Monsieur PORTAIS Erwann**, RM 823 602 719, Fabrication de bière, ZA Mendikio Borda, 64240 BRISCOUS. Date de cessation des paiements : 30 avril 2025.

Liquidateur : SELARL MJPA prise en la personne de Maître Philippine ABBADIE, 4, place du Château Vieux, BP 10302, 64103 BAYONNE.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

**LEKUA (SARL)**, RCS BAYONNE 821 003 035, Commerce d'alimentation générale, 7, allée Louis de Foix, 64600 ANGLET. Liquidateur : SELARL MJPA prise en la personne de Maître Philippine ABBADIE, 4, place du Château Vieux, BP 10302, 64103 BAYONNE.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

**MADÉLÉ 64 (SARL)**, RCS BAYONNE 853 159 374, Supermarchés, 171, rue Uhartea, Maison Eziolan, 64990 MOUGUERRE.

Date de cessation des paiements : 1<sup>er</sup> septembre 2025. Liquidateur : SELARL MJPA prise en la personne de Maître Philippine ABBADIE, 4, place du Château Vieux, BP 10302, 64103 BAYONNE.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

#### Conversion en liquidation judiciaire de :

**EIS ÉLECTRICITÉ (SARL)**, RCS BAYONNE 920 618 519, Travaux d'installation électrique dans tous locaux, 178, route de l'Adour, 64990 URCUIT. Liquidateur : SELARL MJPA prise en la personne de Maître Philippine ABBADIE, 4, place du Château Vieux, BP 10302, 64103 BAYONNE.

**AJ PAYSAGES (SAS)**, RCS BAYONNE 819 991 068, Services d'aménagement paysager, D137, Zone Lantegia, 64990 VILLEFRANQUE. Liquidateur : SELARL MJPA prise en la personne de Maître Philippine ABBADIE, 4, place du Château Vieux, BP 10302, 64103 BAYONNE.

**Madame CLAMP Sylvie, née MARTY**, RCS BAYONNE 338 696 032, Autres intermédiaires du commerce en produits divers, Maison Othax, Borda Bassabury, 64220 MENDIVE.

#### Clôture du rétablissement professionnel de :

**Madame CLAMP Sylvie, née MARTY**, RCS BAYONNE 338 696 032, Autres intermédiaires du commerce en produits divers, Maison Othax, Borda Bassabury, 64220 MENDIVE.

**Monsieur PACE Grégory (Ei)**, Non inscrit, Entretien et réparation de véhicules automobiles légers, 595, chemin de la Carrière, 64250 AINHOA.

Le Greffier en Chef, Maître SALAGOITY

Logo Tribunal de Commerce de Bayonne

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BAYONNE

Logo Tribunal de Commerce de Bayonne

#### Jugements rendus à l'audience du 29 septembre 2025

#### Conversion en liquidation judiciaire de :

**ALOS RÉNOVATION (SAS)**, RCS BAYONNE 888 312 840, Construction de maisons individuelles, 583, route de Béhobie, 64700 BIRIATOU. Liquidateur : SELAS GUÉRIN et ASSOCIÉES prise en la personne de Maître Hélène BRANCHU-BORD, 1, avenue de Marthum, Résidence Paulmy, 64100 BAYONNE.

**CONSTRUCTION TUBLIAC (SAS)**, RCS BAYONNE 833 144 587, Travaux de plâtrerie, 2B, rue Aristide Bourousse, 64500 CIBOURE.

Liquidateur : SELARL MJPA prise en la personne de Maître Philippine ABBADIE, 4, place du Château Vieux, BP 10302, 64103 BAYONNE.

#### Interdiction de gérer de :

**Monsieur BOURIAL Yannick** gérant de **MONDIAL AUTO64 (SARL)** en sa qualité de représentant légal, RCS BAYONNE 882 734 395, 47, rue de l'Industrie, 64700 HENDAYE - Durée : 6 ans.

Le Greffier en Chef, Maître SALAGOITY

## TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

**BOSTON GOLF EUROPE**, RCS BAYONNE 833 144 587, Travaux de plâtrerie, 2B, rue Aristide Bourousse, 64500 CIBOURE.

Jugement du Tribunal de Commerce d'AGEN prononçant en date du 17 septembre 2025 la **liquidation judiciaire**, date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> juillet 2025. Liquidateur SCP Odile STUTZ / Maître Odile STUTZ, 74, chemin de Grelot, 47304 VILLENEUVE-SUR-LOT. Les déclarations de créance sont à adresser au liquidateur judiciaire dans les deux mois de la publication au BODACC soit par courrier soit par le site www.creditors-services.com.

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Numéro d'identification / SIREN : 830 141 776. Dénomination : **KER KALI KOT**. Adresse : 8 Ter, avenue Charles Gris, 44000 NANTES. **Clôture pour insuffisance d'actif** par jugement du : 18 septembre 2025.

## TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE PARIS

Numéro d'identification / SIREN : 431 421 742. Dénomination : **IFORM**. Adresse : Les Grands Chênes, Bâtiment Sud, 4, rue Jean Giono, 31130 BALMA.

Le Tribunal des Activités Économiques de PARIS a prononcé, en date du 24 septembre 2025, l'**ouverture d'une procédure de redressement judiciaire** sous le numéro P202503444, date de cessation des paiements le 25 août 2025, et a désigné Juge commissaire : Monsieur François ECHO, administrateur : SELARL 2M ET ASSOCIÉS en la personne de Maître Marine PACE, 22, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, SELARL FHBX en la personne de Maître Alicia ALVES, 98, allée des Champs-Élysées, 91080 COURCOURONNES, avec pour mission : d'assister, Mandataire judiciaire : SELARL BDR & ASSOCIÉS en la personne de Maître Florence DAUDE, 34, rue Sainte-Anne, 75001 PARIS, et a ouvert une période d'observation expirant le 24 mars 2026, les déclarations des créances sont à déposer au Mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au BODACC.

Numéro d'identification / SIREN : 818 439 010. Dénomination : **AURERA**. Adresse : 2 Ter, rue Louis Armand, 75015 PARIS.

Le Tribunal des Activités Économiques de PARIS a prononcé, en date du 24 septembre 2025, l'**ouverture d'une procédure de redressement judiciaire** sous le numéro P202503457, date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> juillet 2024, et a désigné Juge commissaire : Monsieur François ECHO, administrateur : SELARL 2M ET ASSOCIÉS en la personne de Maître Marine PACE, 22, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, SELARL FHBX en la personne de Maître Alicia ALVES, 98, allée des Champs-Elysées, 91080 COURCOURONNES, avec pour mission :

d'assister, Mandataire judiciaire : SELARL BDR & ASSOCIÉS en la personne de Maître Florence DAUDE, 34, rue Sainte-Anne, 75001 PARIS, et a ouvert une période d'observation expirant le 24 mars 2026, les déclarations des créances sont à déposer au Mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au BODACC.

## AVIS AUX SALARIÉS

**SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES** Mandataire judiciaire 1, avenue de Marthum, 64100 BAYONNE

### Avis aux salariés

Les salariés de : **SAS TRAN-FORNARO** 3, avenue Marie et Pierre Elhorga, Bâtiment F 64600 ANGLET

sont avisés que l'ensemble des relevés des créances salariales est déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Il leur est rappelé que le délai de forclusion prévu à l'article L. 625.1 du Code de commerce, est de deux mois à compter du présent avis.

Pour unique insertion.
Hélène BRANCHU-BORD

## TESTAMENTS

#### Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 du Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 mars 2024, Monsieur Jacques Marcel Prosper **GARANS**, en son vivant retraité, veuf de Madame Charlotte **SOLHONNE**, demeurant à BASSUSSARRY (64200), 143, chemin de Hargous. Né à BAYONNE (64100), le 30 mai 1934. Décédé à BASSUSSARRY (64200), le 13 mai 2025.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent FAGOAGA, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « SELARL CHAUVIN DRAGON », titulaire d'un Office Notarial à SAINT JEAN DE LUZ, 21, rue Chauvin Dragon, BP 419, Résidence « Les Palmiers », le 15 juillet 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vincent FAGOAGA, Notaire à SAINT JEAN DE LUZ (64500), 21, rue Chauvin Dragon, référence CRPCEN : 64034, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal Judiciaire de BAYONNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

## RÉGIMES MATRIMONIAUX

**Maître Nicolas BERHONDE** Notaire 21, rue Chauvin Dragon, BP 50231 64502 SAINT JEAN DE LUZ CEDEX

#### Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Nicolas BERHONDE, Notaire à SAINT-JEAN-DE-LUZ (64500), CRPCEN 64087, le 24 septembre 2025,

Monsieur David Charles Henri **GIMBERT**, peintre en bâtiment, né BÈGLÈS (33130) le 11 décembre 1984 et Madame Aileen Anne **O'CONNELL**, professeur de yoga, née à CORK (Irlande) le 12 décembre 1985, demeurant ensemble à BAYONNE (64100), 64, avenue Dubroça,

Mariés à la Mairie de NEW-YORK (États-Unis) le 6 novembre 2021 sous le régime américain de la séparation de biens, ont décidé en application des articles 22 et suivants du Règlement (UE) n° 2016/1103 du 24 juin 2016 et en application de l'article 1397 du Code civil de soumettre leurs relations juridiques et financières à la loi française et vouloir pour base de leurs rapports le régime matrimonial français de la SÉPARATION DE BIENS.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion. Le Notaire

**SELAS GOMEZ - COCHELIN - SAUTIER** Notaires associés 1, rue Salbatenea, 64240 HASPARREN

#### Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Franck GOMEZ, à HASPARREN, le 22 septembre 2025, Monsieur Marc **DUTARD** et Madame Sylvie **MULLON**, demeurant ensemble à ASCAIN (64310), 545, chemin de Morzelai, nés, Monsieur à PÉRIGUEUX, le 30 août 1961, Madame à POITIERS, le 13 août 1960, mariés à la Mairie d'ASCAIN, le 7 juin 2025 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, non modifié depuis, ont aménagé pour l'avenir, leur régime matrimonial avec apport à la communauté d'un bien immobilier leur appartenant indivisément.

Les oppositions pourront être effectuées dans un délai de trois mois à compter de la date du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de Commissaire de justice adressé à Maître Franck GOMEZ, Notaire à HASPARREN, 1, rue Salbatenea. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement du régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Pour insertion. Maître Franck GOMEZ

# Veille... Résumé... Informations... Renseignements

## Informations commerciales du 64

**Vous souhaitez vous informer des mouvements d'entreprises, créations et fonds de commerce au sein du département des Pyrénées-Atlantiques, alors consultez ce supplément d'informations. Elles sont données à titre purement documentaire et n'engagent en rien la responsabilité du journal.**

### Oppositions

Cession par **MWP (SARL) à MSP (EURL)**, fonds de commerce de bar à cocktail, caviste, restauration sur place de tapas, SNUG, 1, rue du Château, PAU (160.000 €). Oppositions en l'office notarial de M<sup>e</sup> Eloïse LAPLACE, 1, rue des Fougères, MORLAAS (PAB 23/09/25).

Cession par M. **LUCAS-GROUSSET à SOS PIZ-ZA (SAS)**, route d'Ahusquy, ALCAY. Aditif PAB 09/09/25 (PAB 23/09/25).

Cession par **LARMANOU MARINE SARL à OMA NIVELLE (SAS)**, fonds de commerce de vente de bateaux neufs et occasions - service après-vente, LARMANOU MARINE, 56, avenue Jean Poulou, CIBOURE (40.000 €). Oppositions chez M<sup>e</sup> Denis MAZELLA, SELARL AQUITAINE AVOCATS, Espace Rive Gauche, 66, allées Marines, BAYONNE (SO 23/09/25).

### Gérances

Gérance pour 1 an à/c du 01/10/25 renouvelable par tacite reconduction consentie par **ALOHA TAXI 64 (SARL) à SARL TAXI DAVID**, fonds d'activité d'exploitant de taxi, (SO 20/09/25).

### Constitutions

**GIPOUBOU**, SCI, capit. 4.000 €, 17, lotissement Couleur Arc en Ciel, ARBUS - gestion immobilière, etc. - Gérante: Christelle BOURDALE-DUFAU (PAB 23/09/25).

**LE JOOS**, SCI, capit. 100 €, 5, rue Carrérot, MOU-MOUR - gestion immobilière, etc. - Gérante: Marion POEY épouse DE DIEGO (PAB 23/09/25).

**LE MARRAKECH**, SAS, capit. 100 €, 8, rue Carnot, PAU - l'exploitation directe, de restaurant, de cuisine traditionnelle marocaine ou tout établissement réalisant des repas à consommer sur place ou à emporter - Président : Youssef MAYA (PAB 23/09/25).

**FACADES 64**, SARL, capit. 1.000 €, 834, Route Départementale 817, BAIGTS DE BÉARN - petits travaux du bâtiment, ravalement et peinture de façades - Gérante : Solène PÉRARO (PAB 23/09/25).

**SHALE HOLDINGS**, SAS, capit. 1.000 €, 5, route de Bayonne, BILLÈRE - l'acquisition, la propriété et l'administration de valeurs mobilières sous toutes leurs formes ainsi que la prise de participation et de contrôle, etc. - Présidente : Assamaou DOBY (PAB 23/09/25).

**BAX**, SAS, capit. 5.000 €, 150, avenue Alfred Nobel, PAU - l'acquisition, l'exploitation par acquisition, création, location-gérance ou autrement de tous fonds artisanaux ou de commerce de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, chocolaterie, etc. - Présidente : AX (SARL) représentée par Monsieur Lionel ALEXANDRE (PAB 23/09/25).

**3GA**, SCI, capit. 500 €, 1, rue de la Mairie, BILLÈRE -

gestion immobilière, etc. - Gérant : Marc DAVANTURE (PAB 23/09/25).

**S.C.I. CAP'OCEANE**, capit. 16.200 €, 3, chemin Mounbru, ASSON - gestion immobilière, etc. - Gérants : Virginie LAPORTE, Marina LAPORTE et Léa LAPORTE (PAB 23/09/25).

**OSSAUNOT**, SPFL, capit. 1.200 €, 3, rue du Pic du Midi, BIZANOS - la prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans des sociétés ayant pour objet l'exercice de la profession de notaire, etc. - Président : Pierre REUTIN (PAB 23/09/25).

**BARREJOT**, GFA, capit. 406.200 €, 5, chemin Pargala, SÈMEACQ BLACHON - la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole, etc. - Cogérants : Louis MATHIEU-POUBLAN et Maryse CARREROT épouse MATHIEU-POUBLAN (PAB 23/09/25).

**RAY - Sigle : R**, SASU, capit. 5.000 €, 9, rue Lohtzun, SAINT JEAN DE LUZ - conception, développement et exploitation d'une plateforme numérique destinée à connecter les utilisateurs pour des activités sociales, culturelles, sportives et de loisirs, etc. - Présidente : Alexia LESAGE (SO 16/09/25).

### Modifications

**KALENDIO**, SAS, 2, avenue Fontaine Trespoeu, PAU. Nomination Présidente Rosine MOTHES en remplacement de Philippe MOTHES (PAB 23/09/25).

**SCI CABARETE**, 39, avenue Vignancour, PAU. Transfert au 2, rue Carrerot, Résidence d'Espagne, 2<sup>ème</sup> étage, escalier C, PAU (PAB 23/09/25).

**UNITE DE VALORISATION DES ANIMAUX LOURDS ET DES TRUIES D'ELEVAGES CERTIFIES DU SUD OUEST**, SAS, route de Bellocq, LAHON-TAN. Nomination Président du Directoire Franck MARTINEZ en remplacement de Pascal FARGUES. Nomination membre du Directoire Jean-Baptiste CLÉDA (PAB 23/09/25).

**SOCIETE CIVILE DE MOYENS DE L'AYGUE-LONGUE**, 38 bis, avenue Lasbordes, SOUMOU-LOU. Augmentation capital. Nomination cogérante Margaux ASTIÉ (PAB 23/09/25).

**LA RIBERE**, SARL, Route départementale 43, ESCOUBES. Nomination gérant Joël FERRAND en remplacement de Pascal FARGUES (PAB 23/09/25).

**BISTROT PALOIS**, SARL, 2, place Gramont, PAU. Réalisation définitive de la fusion par absorption de la SARL TOURNEBROCHE PAU. Augmentation capital. Extension objet. Nomination cogérant Eric BOJICERKO (PAB 23/09/25).

**ACTION DIGITALE**, SAS, 36, route de Tarbes, IDRON. Extension objet (PAB 23/09/25).

**CENOAKI**, SARL, 126, avenue des Lilas, PAU. Modification objet (PAB 23/09/25).

**SARL LA FORET DES P'TITS BOUTS**, 60, chemin Labory, AUBERTIN. Transfert au 2 ter, rue Caze-  
nave Janet, LASSEUBE (PAB 23/09/25).

**DG INVEST**, SARL, 6, rue de l'Industrie, IDRON. Transfert au 73, route de Piétat, GELOS (PAB 23/09/25).

**CLAJA**, SCI, 196, chemin Capdebarthe, GELOS. Réalisation définitive de la fusion par absorption de la SCI CT2L. Augmentation capital (PAB 23/09/25).

**BEARN PAVILLONS**, SARL, 8, rue des Cigognes, SAUVAGNON. Réduction capital (PAB 23/09/25).

**SCI INOUK**, 15, avenue Bellevue, PAU. Nomination Gérant Philippe BARROSO en remplacement de Jean-Pierre BARROSO, décédé (PAB 23/09/25).

**L'ATELIER 13**, SARLU, 13, rue Jean Bart, BIARRITZ. Transformation en SAS. Présidente : Nathalie SANCHEZ (PAB 23/09/25).

**EARL DARRIEU**, COSLÉDAA LUBE BOAST. Prorogation durée (S 19/09/25).

**IBARRONDO NETTOYAGE**, SAS, 9, rue René Elisabeth, MAULÉON-LICHARRE. Nomination Directrice Générale Alicia IBARRONDO (S 19/09/25).

**MA GESTION SALARIALE**, SAS, 85, rue La Marcardo, ASTE-BÉON. Nomination Présidente Yasmine CASSAGNE en remplacement de Mylène TRUCAT-SEROUE (S 19/09/25).

**GAEC FERME LASSALLE**, 439, chemin Lassalle, LOURDIOS ICHÈRE. Nomination gérant Amaury LASSALLE en remplacement de Marie-Eve LASSALLE. Transformation en SCEA FERME LASSALLE (S 19/09/25).

**LARRIPA SINESIO MANGE**, SARL, 15, rue Jean Jaurès, MAULÉON-LICHARRE. Démission gérant Éric MANGE (H 18/09/25).

**PHARMACIE VASLIN**, SARL, 15, boulevard Victor Hugo, SAINT JEAN DE LUZ. Fin mandat Commissaire aux Comptes (SPB 19/09/25).

**SCI GALA**, 18, rue de la République, POUZAC (65200). Transfert au 12, avenue Pierre Larremendy, SAINT-JEAN-DE-LUZ (SPB 19/09/25).

**LE PRADO**, SAS, Promenade de la Plage, SAINT JEAN DE LUZ. Réduction capital (SPB 19/09/25).

**ALAMO**, SAS, place du Foirail, MOURENX. Nomination Présidente KYRIEL (SAS) en remplacement de Patrick MALAK (SPB 19/09/25).

**ARKUAN**, SAS, ZA de Putilleena, CS 30209, UR-RUGNE. Réduction capital (SPB 19/09/25).

**FAN**, SAS, Angle RN 117 et de la rue du Viaduc, ORTHEZ. Nomination Présidente KYRIEL (SAS) en remplacement de Patrick MALAK (SPB 19/09/25).

**ROBY FOOD**, SAS, Centre Commercial « Espace des Pyrénées », 132, rue des Pyrénées, BÉNEJACQ. Nomination Présidente KYRIEL (SAS) en remplacement de Patrick MALAK (SPB 19/09/25).

**LORD**, SAS, lotissement commercial de la Gravette, angle rue Darré Cogue et boulevard François Mitterrand, OLORON SAINTE MARIE. Nomination Présidente KYRIEL (SAS) en remplacement de Patrick MALAK (SPB 19/09/25).

**STELLA**, SAS, avenue du Général de Gaulle et rue Louis Barthou, MAZÈRES-LEZONS. Nomination Présidente KYRIEL (SAS) en remplacement de Patrick MALAK (SPB 19/09/25).

**SCI JOUSSET LEVET**, 13, rue Le Corbusier, BOULOGNE-BILLANCOURT (92100). Transfert au 8, avenue des Tennis, ANGLET (SO 16/09/25).

**ABRICAU**, SCI, 37, rue Principale, XAMBES (16330). Transfert au 25, chemin de Coulomme, SALIES DE BÉARN (SO 17/09/25).

**ENE SEMEA**, SCI, Ham de Parrain Sud, CASTELNAU SUR GUPIE (47180). Transfert à Résidence les Princes, 13, rue Gambetta, BIARRITZ (RP 19/09/25).

### Dissolutions / Clôtures

**VINSYL**, SAS, 4, allée Catherine de Bourbon, PAU. Dissolution anticipée. Liquidat.: Sylvie BAZET, chemin d'Estrades, LOURDES (65100) (PAB 23/09/25).

**X Y L**, SAS, 1, chemin Domingou, GURS. Dissolution anticipée. Liquidat.: Anne-Marie LABROSSE (PAB 23/09/25).

**SARL POFEROL**, 4, avenue du Corps Franc Pommes, OLORON SAINTE-MARIE. Clôture de liquidation (PAB 23/09/25).

**SCI RAMUNTCHO**, CASTETIS. Dissolution anticipée. Liquidat.: Ramuntcho HIRIART, 506, route de Luchou, CASTETIS (PAB 23/09/25).

**SOCIETE NOUVELLE DU MAS DES AROMES**, SAS, 16, route de Tarbes, IDRON. Dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation. Transmission universelle du patrimoine à l'associé unique PYRENEES BONBONS (SARL). Oppositions au Tribunal de Commerce de PAU (PAB 23/09/25).

**SOCIÉTÉ LGT INVEST**, SAS, 2, rue du Marais de l'Estunard, BAYONNE. Dissolution anticipée. Liquidat.: Louise VIEIRA (PAB 23/09/25).

**SCI IMAJIAK**, 84, rue d'Espagne, BIARRITZ. Dissolution anticipée. Liquidat.: Pierre GOYENEIX (PAB 23/09/25).

**SCI SAINT PAUL**, 13, rue Larrouy, LONS. Clôture de liquidation (S 19/09/25).

**MENUS PYRENEES**, SARL, 10, chemin de Teberne, BUZY. Dissolution anticipée. Liquidat.: Marine DELOZIER (S 19/09/25).

### Tribunaux de Commerce

#### Jugement du 27/06/25 à BOBIGNY

*Conversion en liquidation judiciaire*

**CASA FRANCE (SAS)**, Immeuble Le Chanzy, 18, avenue Winston Churchill, CHARENTON-LE-PONT (94220) (PAB 23/09/25).

#### Jugement du 08/09/25 à MONTPELLIER

*Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire*

**A + ENERGIES (SAS)**, 25, avenue de la Capelado, CASTRIES (34160) (PAB 23/09/25).

#### Jugement du 09/09/25 à TARBES

*Clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif*

**CARROSSERIE TRIVERIO (SARLU)**, 7, rue de Bizanos, PAU (PAB 23/09/25).

### Retrouvez les archives de notre journal depuis 2012 directement sur notre site.



Accéder au site

## Synthèse d'Appels d'Offres

Identification de l'organisme ou de la collectivité	Objet, lieu et procédure du marché	Date et heure limites des offres	
<b>MARCHÉS D'ARCHITECTURE ET D'ÉTUDES</b>			
<b>Communauté d'Agglomération Pays Basque (05 59 44 72 72)</b>	Étude hydrogéologique pour la recherche et la création d'un nouveau forage dans le secteur Errepira (AO)	<b>13/10/2025</b>	<b>12 h</b>
<b>Communauté d'Agglomération Pays Basque (05 59 44 72 72)</b>	Marché de maîtrise d'œuvre en vue de l'aménagement d'une cale de mise à l'eau sur la Nivelle, au niveau de la zone d'activités économiques (ZAE) Lanzelai à ASCAIN (AO)	<b>13/10/2025</b>	<b>12 h</b>
<b>Habitat Sud Atlantic (05 59 58 40 56)</b>	Marché de maîtrise d'œuvre à partir de la phase APD, y compris APD pour la conception et la réalisation de 117 logements localitifs étudiants - Opération OMNIA à BAYONNE (PCN)	<b>13/10/2025</b>	<b>12 h</b>
<b>Communauté de Communes du Pays de NAY (05 59 61 11 82)</b>	Mise à jour du schéma directeur des eaux pluviales : gestion intégrée des eaux pluviales et potentiel de désimperméabilisation (O)	<b>16/10/2025</b>	<b>12 h</b>
<b>Ville d'HENDAYE (05 59 48 23 23)</b>	Géoréférencement et détection des réseaux d'éclairage public (AO)	<b>17/10/2025</b>	<b>12 h</b>
<b>Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (05 59 11 50 50)</b>	Étude de faisabilité technique et économique pour la création d'une boucle d'eau tempérée à énergie géothermique sur la zone de Lescar Soleil (AO)	<b>17/10/2025</b>	<b>23 h 59</b>
<b>Syndicat Mixte des Gaves d'OLORON, d'ASPE, d'OSSAU et de leurs Affluents (05 59 10 02 31)</b>	Études préalables et maîtrise d'œuvre d'un aménagement hydraulique et d'un système d'endiguement sur l'Abérou (O)	<b>24/10/2025</b>	<b>12 h</b>
<b>MARCHÉS DE FOURNITURES ET PRESTATIONS</b>			
<b>Habitat Sud Atlantic (05 59 58 80 69)</b>	Accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de cartes accréditives pour carburants, aires de lavages et divers (AO)	<b>10/10/2025</b>	<b>12 h</b>
<b>CCI Bayonne Pays Basque (05 59 46 59 05)</b>	Marché de vérifications périodiques réglementaires des bâtiments de la CCI Bayonne Pays Basque, de l'EESC ESTIA et de la Société Portuaire Port de BAYONNE (A)	<b>15/10/2025</b>	<b>12 h</b>
<b>Pôle Métropolitain Pays de Béarn (05 59 11 50 56)</b>	Mission de muséographie pour la création du contenu de l'exposition permanente et des outils de visite du centre d'interprétation du camp de GURS (PCN)	<b>16/10/2025</b>	<b>16 h</b>
<b>Communauté d'Agglomération Pays Basque (05 59 44 72 72)</b>	Régularisation administrative de sources - Procédure d'autorisation et de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) (AO)	<b>20/10/2025</b>	<b>12 h</b>
<b>Ville de PAU (05 64 64 10 74)</b>	Sécurisation de la cheminée Marsan (A)	<b>23/10/2025</b>	<b>23 h 59</b>
<b>Ville d'HENDAYE (05 59 48 23 23)</b>	Transport d'élèves des écoles de la Ville d'HENDAYE : lot 1 Transports aller-retour régulier d'élèves pour les activités scolaires des écoles vers la piscine municipale ou le Centre Nautique en période scolaire, pendant le temps scolaire, lot 2 Transports aller-retour occasionnels d'élèves pour les sorties scolaires occasionnelles, pendant le temps scolaire, lot 3 Transports aller-retour régulier des enfants fréquentant un accueil de loisirs municipal vers la plage en juillet et août lot 4 Transports aller-retour occasionnels des enfants fréquentant un accueil de loisirs pendant les temps périscolaires et extrascolaires (AO)	<b>27/10/2025</b>	<b>12 h</b>
<b>Office de Tourisme Pays Basque</b>	Nettoyage de locaux et vitrages de l'Office de Tourisme Pays Basque : lot 1 Secteur Sud Labourd, lot secteur Adour, Lot 3 Secteur Soule (A)	<b>31/10/2025</b>	<b>12 h</b>
<b>MARCHÉS DE TRAVAUX</b>			
<b>Pau Béarn Habitat (05 59 02 22 88)</b>	Désamiantage Démolition des garages et construction d'un mur de soutènement - Résidence Clermont Montal, 2 et 4, rue Théo Lanne, PAU (AO)	<b>06/10/2025</b>	<b>12 h</b>
<b>Pau Béarn Habitat (05 59 02 22 88)</b>	Remplacement des portes palières des logements des résidence Cadier 1 & 2 situées rue du Pasteur Cadier et de la résidence Camors située avenue Rhin et Danube à PAU (O)	<b>06/10/2025</b>	<b>12 h</b>
<b>Commune d'IGON (05 59 61 23 75)</b>	Rénovation d'une maison individuelle pour aménagement de 2 logements : lot 1 Désamiantage, lot 2 Démolition Gros-œuvre, lot 3 Charpente Couverture Plancher bois, lot 4 Zinguerie, lot 5 Menuiseries extérieures, lot 6 Plâtrerie Isolation Doublages, lot 7 Isolation sous chape, lot 8 Menuiseries intérieures, lot 9 Escalier, lot 10 Électricité, lot 11 Plomberie Sanitaire Chauffage Climatisation VMC, lot 12 Chape, lot 13 Carrelage Faïence, lot 14 Revêtement de sols souples, lot 15 Peinture, lot 16 Ravalement de façade, lot 7 Clôture Portail (AO)	<b>13/10/2025</b>	<b>12 h</b>
<b>Commune d'IRISSARRY (05 59 37 60 46)</b>	Programme de voirie 2025 (A) (voir notre édition du 24 septembre 2025)	<b>13/10/2025</b>	<b>14 h</b>
<b>Commune de LOUVIE-JUZON (05 59 05 61 70)</b>	Travaux de construction d'un atelier communal à l'emplacement de l'ancienne usine de tissage, au 20 bis, avenue Pasteur à LOUVIE-JUZON (AO) (voir notre édition du 24 septembre 2025)	<b>20/10/2025</b>	<b>17 h</b>
<b>Communauté d'Agglomération Pays Basque (05 59 44 72 72)</b>	Marché de travaux pour la rénovation et l'extension de la salle des sports de TARDETS-SORHOLUS (64470) – Tranche 2 (AO) (voir notre édition du 24 septembre 2025)	<b>24/10/2025</b>	<b>12 h</b>
<b>Commune de SALIES-DE-BÉARN (05 59 38 00 40)</b>	Aménagement de la rue Pont Mayou (A)	<b>24/10/2025</b>	<b>12 h</b>
<b>Commune de SALIES-DE-BÉARN (05 59 38 00 40)</b>	Rénovation du lotissement Jeanne d'Arc et avenue de la Concorde (A)	<b>27/10/2025</b>	<b>12 h</b>
<b>CUMA du Layout (06 75 74 79 01)</b>	Travaux de modernisation de la station de pompage et du réseau - PRÉCHACQ-NAVARENX (AO)	<b>31/10/2025</b>	<b>12 h</b>

**A : Adaptée - AN : Adaptée avec Négociation - AO : Adaptée Ouverte - AON : Adaptée Ouverte avec Négociation - AR : Adaptée Restreinte - ARN : Adaptée Restreinte avec Négociation - DC : Dialogue Compétitif - F : Formalisée - LD : Librement Définie - O : Ouverte - N : Négociée - NF : Non Formalisée - PCN : Procédure Concurrentielle avec Négociation - PS : Procédure Simplifiée - R : Restreinte.**

## Bulletin d'abonnement

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Possibilité de s'abonner en téléphonant au 05 59 59 05 02 et régler par carte bancaire ou sur notre site internet [www.petitesaffiches64.com](http://www.petitesaffiches64.com)

### ABONNEMENT PAPIER + INTERNET

○ **37 € / UN AN** (52 n<sup>os</sup>)

○ **75 € / TROIS ANS** (156 n<sup>os</sup>) (tarif inchangé)



S'ABONNER

### ABONNEMENT NUMÉRIQUE

○ **25 € / UN AN**

○ **60 € / TROIS ANS** (tarif inchangé)

*(Tarif en vigueur en France Métropolitaine)*

Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à :  
Les Petites Affiches des Pyrénées-Atlantiques - Pays Basque - Béarn  
10, rue Albert 1<sup>er</sup>, 64100 BAYONNE

## Fonds de commerce et artisanaux vendus dans le département 64

Retrouvez dans cette rubrique les cessions de fonds de commerce et fonds artisanaux parus dans nos éditions du mois de SEPTEMBRE 2025.

### Cessions de fonds

#### ACCOUS

**15.000 €** - "Espace Ludopia - Parc de Loisirs", 458, route de Bedous (PA 24/09/25).

#### ANGLÉT

**100.000 €** - activité informatique liée au reporting de gestion - 2, allée Andromède, Espace Hausquette, Bâtiment B, 1<sup>er</sup> étage (PA 10/09/25).

**950.000 €** - débit de boissons, licence IV, tabacs, presse, jeux loto, articles divers, cadeaux, brasserie, restaurant glacier (vente de glaces) - 3, place Lamothe (PA 24/09/25).

#### BASSUSSARRY

**137.000 €** - clubs de culture physique, mise à disposition de matériel de remise en forme physique sans enseignement ni suivi et la commercialisation de tous matériels spécifiques à l'acti-

tivité physique - Rond-Point des Champs, Zac du Golf (PA 10/09/25).

#### BAYONNE

**77.000 €** - restauration rapide, sandwicherie, vente à emporter, livraison à domicile, sous l'enseigne « MAHAIA » - 21, Centre Commercial Le Forum, Résidence Ederena (PA 03/09/25).

**321.000 €** - brûlerie, torréfaction et négoce de cafés, thés, salon de dégustation, bar licence IV - 9, rue du Pilori (PA 10/09/25).

**400.000 €** - restaurant à consommer sur place ou à emporter - 42, quai des Corsaires (PA 10/09/25).

#### BIARRITZ

**100.000 €** - restaurant de type traditionnel et rapide anciennement sous franchise SANTOSHA - 12, avenue de Verdun (PA 17/09/25).

**140.000 €** - restaurant - 3, rue Étienne Ardoin (PA 03/09/25).

# La récolte des noix en Dordogne

De mi-septembre à fin novembre, c'est la saison des noix que l'on retrouve avec joie sur nos étals jusque dans les Pyrénées-Atlantiques. Récoltées avec soin dans les noyeraies, elles passent par plusieurs étapes, du lavage au séchage, avant d'être proposées en coque ou en cerneaux, prêtes à agrémenter nos tables d'automne.

Par Franck Lerat

La période de récolte des noix est assez courte puisqu'elle débute de mi-septembre jusqu'à la fin du mois de novembre. Cette période peut néanmoins varier selon les années, les conditions météorologiques, les régions et bien sûr les variétés.

C'est à cette période que commencent à arriver les noix fraîches sur les étals des supermarchés.

Toutefois, pour pouvoir conserver les noix une partie de l'année et surtout transformer le cerneau, ces fruits à coque sont soumis à une période de séchage (dans des séchoirs à noix par air chaud sur 3 à 5 jours selon leur taux d'humidité initiale).

Les noix mûres sont quant à elles, récoltées lorsque le brou passe du vert au brun et qu'il éclate, laissant alors le fruit à coque s'échapper et tomber au sol.

## La récolte mécanique

Les noyers sont tous préalablement secoués un à un, avec un secoueur à noix, attelé au tracteur avant de pouvoir ramasser la récolte.

Les noix sont récoltées de façon mécanique, c'est-à-dire avec une ramasseuse à noix, conduite par le nuciculteur. Elles doivent être ramassées rapidement, car la noix est fragile et s'échauffe rapidement dans les bennes agricoles.

Une fois ramassées, les noix sont lavées dans une chaîne de lavage, triées manuellement et stockées dans des séchoirs pour débiter le séchage.

Une fois sèches, elles sont entreposées dans des palox



Noyeraie traditionnelle à La Cassagne (Dordogne) où se prépare la récolte © FL

en attendant leur commercialisation en coque (c'est-à-dire entières, non cassées) ou en cerneaux. La transformation en cerneaux nécessite de passer les noix dans une casseuse, pour précasser la coque puis de défaire manuellement le cerneau. En Dordogne, on appelle cela l'énoisage.

Les cerneaux servent ensuite à la confection de l'huile et à l'élaboration des gâteaux à base de noix ou toute autre préparation culinaire (salade, pâte à

tartiner, poudre de noix, cerneaux caramélisés ou chocolatés...).

De la récolte au cassage, en passant par le séchage, chaque étape valorise ce fruit emblématique. Qu'elles soient vendues entières ou transformées en cerneaux, les noix trouvent ensuite leur place dans de multiples usages, de l'huile aux pâtisseries, confirmant leur rôle incontournable dans la gastronomie française. ■



**LES  
PETITES  
AFFICHES**

des Pyrénées-Atlantiques - Pays Basque - Béarn

Certifie l'insertion, le Directeur

HEBDOMADAIRE ÉDITÉ PAR LA S.A.S. LES PETITES AFFICHES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES  
10, rue Albert 1<sup>er</sup>, 64100 BAYONNE  
Capital : 32.247 € - Durée : 99 ans - SIRET 352 964 787 00019  
Commission paritaire N° 0429 I 85424 - ISSN 2681 - 7454 - Dépôt légal à parution  
Impression : Imprimerie Marcos - 2, rue de l'Industrie - 64600 Anglet - Certifiée   
Origine papier : Portugal - distance 991 km - 100 % recyclable - 0 % recyclé - Ptot : 0,06 Kg/T - certifié PEFC 

DIRECTEUR-RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : Franck LERAT